



# TELUS® Communiqué

Le 5 mai 2010

## TELUS communique ses résultats du premier trimestre de 2010

*La croissance du bénéfice et des flux de trésorerie découle du contrôle des dépenses et de la baisse des dépenses en immobilisations*

*Hausse de 5,3 % du dividende qui passe à 0,50 \$ par action*

Vancouver, C.-B. – TELUS Corporation a communiqué pour le premier trimestre de 2010 des produits d'exploitation de 2,375 G\$, soit le même montant que pour le trimestre correspondant du dernier exercice, la croissance de 4 % des produits tirés des services mobiles et ceux tirés des services filaires de transmission de données ayant compensé le déclin continu persistant des services de transmission de la voix traditionnels. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) consolidé a progressé de 4 % en raison de la diminution des coûts de restructuration, des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle et du contrôle des dépenses.

Exception faite des ajustements liés aux impôts, le bénéfice net et le BPA du trimestre ont augmenté de 2,5 %. Les résultats du premier trimestre tiennent compte d'ajustements favorables liés aux impôts d'environ 2 M\$, ou 0,01 \$ par action, pour le trimestre, et de 62 M\$, ou 0,20 \$ par action, pour la même période il y a un an. Le bénéfice net présenté pour le premier trimestre s'est chiffré à 268 M\$, et le bénéfice par action (BPA) s'est situé à 0,84 \$, un recul d'environ 17 %.

Les flux de trésorerie disponibles, qui se sont établis à 246 M\$, ont presque doublé par rapport au dernier exercice, ce qui s'explique principalement par la baisse de 163 M\$ des dépenses en immobilisations, laquelle a été en partie annulée par la hausse de 37 M\$ des versements fiscaux en espèces.

Au cours des douze derniers mois, le nombre total de connexions clients a augmenté de 2,4 %, ou 276 000 connexions, grâce à une progression de 6,4 % du nombre d'abonnés au service mobile et à un bond de 103 % du nombre de clients du service TELUS TV, ce qui a été en partie annulé par le déclin du nombre de connexions filaires existantes.

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En millions de dollars canadiens et en millions, sauf les montants par action (non vérifié)	Trimestre terminé le 31 mars		
	2010	2009	Var. en %
Produits d'exploitation	2 375	2 375	-
Charges d'exploitation	1 429	1 441	(0,8)
Coûts de restructuration	6	28	(78,6)
BAIIA <sup>(1)</sup>	940	906	3,8
Bénéfice net <sup>(2)</sup>	268	322	(16,8)
Bénéfice par action (BPA), de base <sup>(2)</sup>	0,84	1,01	(16,8)
BPA (exception faite des ajustements liés aux impôts)	0,83	0,81	2,5
Dépenses en immobilisations	311	474	(34,4)
Flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	246	125	96,8
Total des connexions clients (en millions) <sup>(4)</sup>	11,89	11,62	2,4

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation, déduction faite des charges d'exploitation et des coûts de restructuration. Se reporter à la section 11.1 du Rapport de gestion du premier trimestre de 2010.
- (2) Le bénéfice net et le BPA du trimestre de 2010 tiennent compte d'ajustements favorables liés aux impôts d'environ 2 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à 62 M\$, ou 0,20 \$ par action, respectivement, pour la même période en 2009.
- (3) Se reporter à la section 11.2 du Rapport de gestion du premier trimestre de 2010.
- (4) Les données des périodes précédentes concernant les lignes d'accès au réseau ont été retraitées à compter de 2007 par suite d'un processus périodique d'examen et de correction de l'évaluation du nombre d'abonnés. Se reporter à la section 5.4 du Rapport de gestion du premier trimestre de 2010.

« La croissance des services mobiles postpayés et les ajouts nets d'abonnés au service TELUS TV jumelés à l'augmentation du bénéfice trimestriel et des flux de trésorerie disponibles au premier trimestre de 2010 témoignent de nos principaux investissements stratégiques et du travail admirable de notre équipe », a indiqué Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS. « Nous commençons à tirer avantage du réseau mobile 3G+ le plus rapide au Canada et de notre réseau filaire large bande évolué, ce qui se traduit par un accroissement des ventes de téléphones intelligents et des abonnements à TELUS TV. Fait important, nos initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle et en matière de contrôle des coûts génèrent des retombées importantes. »

« Compte tenu de nos perspectives financières prometteuses, nous avons augmenté notre dividende de 5,3 % », a souligné M. Entwistle. « Cette augmentation atteste de notre confiance dans la croissance du bénéfice et des flux de trésorerie en 2010 et dans les années subséquentes. »

Robert McFarlane, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, a déclaré : « La décision du conseil d'administration d'augmenter le dividende versé par la société ce trimestre et de porter le ratio de distribution cible à un niveau qui est de l'ordre de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles est conforme au profil de croissance future du bénéfice et des flux de trésorerie que nous prévoyons. TELUS entre dans une nouvelle phase caractérisée par des dépenses en immobilisations modérées et des taux normaux de versements fiscaux en espèces. »

La société a confirmé les prévisions annuelles pour 2010 qu'elle avait établies à la mi-décembre 2009.

*Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et résultats financiers et d'exploitation prévus par TELUS qui sont de nature prospective. Ces énoncés prospectifs exigent de la société qu'elle formule des hypothèses et des prévisions et sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs ne soient pas exacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont formulés dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à la limitation de responsabilité et est publié sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les prévisions pour 2010), des réserves et des facteurs de risque mentionnés dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel 2009 et dans le rapport du premier trimestre de 2010. Sauf là où la loi l'exige, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et TELUS se réserve le droit de modifier, en tout temps et à sa seule discrétion, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et prévisions annuelles.*

## FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

### Services mobiles de TELUS

- Les produits externes se sont établis à 1,2 G\$ au premier trimestre de 2010, en hausse de 47 M\$, ou 4,2 %, comparativement à la même période en 2009, principalement grâce à la croissance de 30 M\$ des produits tirés de l'équipement et des autres produits, ce qui comprend les produits d'exploitation de Black's Photo, ainsi qu'à la hausse de 1,6 % des produits tirés des services de réseau.
- Les produits tirés des services de la transmission de données se sont chiffrés à 258 M\$, en hausse de 50 M\$, ou 24 %, grâce à l'adoption continue des téléphones intelligents et des clés Internet mobile, de même qu'à l'utilisation accrue des services de transmission de données tels que la messagerie textuelle et les fonctions de réseaux sociaux sans fil.
- Les PMAA (produits moyens par appareil d'abonné) combinés se sont établis à 55,80 \$, en baisse de 4,4 % par rapport au trimestre comparable du dernier exercice. La tendance à la baisse des PMAA a été moins importante qu'au quatrième trimestre de 2009 pour lequel un recul de 7,7 % avait été enregistré. Cette amélioration s'explique par le ralentissement du déclin des PMAA tirés des services de transmission de la voix et par la croissance plus importante des PMAA tirés des services de transmission de données. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix ont reculé de 9,5 % pour le trimestre, alors qu'ils avaient baissé de 12 % au quatrième trimestre. Les PMAA tirés des services de transmission de données ont progressé de 17 % et se sont situés à 13,14 \$, soit 24 % du total des PMAA, une augmentation plus importante que la hausse de 13 % des PMAA tirés des services de transmission de la voix au quatrième trimestre de 2009.
- Les ajouts nets d'abonnés ont totalisé 51 000, en hausse de 6,3 % par rapport à la même période il y a un an. Les ajouts nets d'abonnés au service postpayé ont augmenté de 48 % et atteint 65 000, tandis que le nombre d'abonnés au service prépayé a diminué de 14 000. Ainsi, les abonnés au service postpayé ont représenté 127 % du total des ajouts nets d'abonnés. Les abonnés aux services liés aux téléphones intelligents comptent maintenant pour 22 % du nombre total d'abonnés au service postpayé par rapport à 15 % il y a un an.
- Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont chiffrés à 322 \$, en baisse de 4,2 %, ce qui découle des mises en service effectuées par des canaux à coûts variables moins élevés et d'un changement dans la gamme de produits, partiellement annulé par le coût plus élevé du financement des téléphones intelligents.
- Les frais de fidélisation se sont situés à 123 M\$, en hausse de 10 M\$, ce qui découle de l'augmentation des volumes de fidélisation et des coûts de financement de l'équipement associée au nombre accru de clients qui passent aux téléphones intelligents à coût élevé, notamment l'appareil iPhone d'Apple.
- Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est amélioré et s'est établi à 1,55 %, ce qui s'explique par la meilleure conjoncture économique.
- Le BAIIA a atteint 497 M\$, en hausse de 1,8 % en raison de la croissance plus forte des produits tirés des services mobiles, laquelle a été en partie annulée par l'augmentation des frais de fidélisation.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins dépenses en immobilisations) se sont chiffrés à 438 M\$, en hausse de 146 M\$, ou 50 %, pour le trimestre en raison de la hausse du BAIIA et de la baisse de 137 M\$ des dépenses en immobilisations, ce qui est attribuable à l'achèvement du nouveau réseau mobile HSPA à la fin de 2009.

## Service filaire de TELUS

- Les produits d'exploitation externes se sont situés à 1,2 G\$ au premier trimestre de 2010, en baisse de 47 M\$, ou 3,8 %, par rapport à la période correspondante de 2009, principalement en raison du déclin persistant des produits tirés des services locaux et interurbains de transmission de la voix.
- Les produits tirés des services de la transmission de données ont augmenté de 20 M\$, ou 3,7 %, grâce à la croissance du service TELUS TV, à l'accroissement des services de transmission et d'hébergement de données améliorés, ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires.
- Le nombre net de nouveaux abonnés au service Internet haute vitesse de TELUS s'est situé à 3 000, en baisse de 11 000 par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les mesures féroces que le principal câblodistributeur concurrent de la société a prises en matière de tarification et d'activité promotionnelle pendant le trimestre.
- Le nombre net de nouveaux abonnés au service TELUS TV s'est établi à 29 000, un gain de 45 % par rapport à la période comparable du dernier exercice qui est attribuable à l'amélioration des capacités en matière d'installation, à l'investissement réalisé dans l'élargissement de la portée des services à large bande et au lancement du service TELUS TV Satellite au milieu de 2009.
- Le nombre total de lignes d'accès au réseau s'est établi à 3,9 millions pour le trimestre, en baisse de 58 000, ou 5,2 %, par rapport à l'exercice précédent. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau, qui se sont chiffrées à 50 000, ont augmenté d'un exercice à l'autre en raison des mesures audacieuses du câblodistributeur en matière de tarification et d'activité promotionnelle ainsi que du remplacement des services mobiles. Le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau a reculé de 8 000, surtout dans l'Ouest du Canada, en raison de divers facteurs concurrentiels et économiques, ce qui a plus que neutralisé l'augmentation du nombre de lignes liées aux services de transmission de données aux entreprises en Ontario et au Québec.
- Le BAIIA a atteint 443 M\$, en hausse de 25 M\$, ou 6 %, ce qui est en grande partie le fait de la diminution des coûts de restructuration et des économies découlant des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins dépenses en immobilisations) se sont situés à 191 M\$, en hausse de 51 M\$, grâce à la progression du BAIIA et à la baisse de 26 M\$ des dépenses en immobilisations.

## FAITS NOUVEAUX CONCERNANT L'ENTREPRISE

### **TELUS TV franchit la marque des 200 000 abonnés et lance Mediaroom**

Le service de télévision entièrement numérique de TELUS, TELUS TV, a franchi une autre étape marquante en avril lorsqu'il a dépassé la marque des 200 000 clients. Depuis qu'elle a lancé TELUS TV, la société a fait évoluer ce service en offrant plus de 400 canaux de télédiffusion, dont 40 en haute définition, ainsi que des services de vidéo sur demande et de Télé à la carte.

En février, TELUS a lancé une version améliorée de TELUS TV fonctionnant sur la plateforme Mediaroom de Microsoft. Cette nouvelle plateforme offre une nouvelle fonctionnalité impressionnante, dont la solution d'enregistreur numérique personnel (ENP) unique pour toute la maison, laquelle permet aux clients d'enregistrer et de regarder des émissions sur six téléviseurs à la fois et d'enregistrer jusqu'à trois émissions en même temps dans n'importe quelle pièce. Le nouveau service ENP multiposte de TELUS permet aux clients d'enregistrer plus de 300 heures de programmation en définition standard ou 120 heures en haute définition.

## **Des dépenses en immobilisations de 1,7 G\$ permettent d'accroître la portée et la vitesse des services à large bande évolués**

En 2010, TELUS prévoit investir 1,7 G\$ dans l'ensemble du Canada, dont 650 M\$ en Colombie-Britannique et en Alberta ainsi que 400 M\$ en Ontario et au Québec afin que la société continue d'accroître la portée et la vitesse de ses services à large bande filaires et mobiles évolués.

L'investissement de TELUS dans l'information, les communications et la technologie permet de réaliser des percées dans des domaines prioritaires comme les soins de santé, l'environnement et la qualité de vie des Autochtones. TELUS continue d'investir dans les réseaux large bande en vue d'offrir des services Internet évolués et le service numérique haute définition TELUS TV à plus de 1,8 million de foyers. TELUS continuera également d'améliorer son réseau large bande mobile, en tirant parti de son réseau 3G+ qui a été déployé en novembre 2009 et qui couvre maintenant plus de 31 millions de Canadiens.

## **Le gouvernement fédéral appuie l'ouverture du secteur des télécommunications aux investissements étrangers**

Au début du mois de mars, le gouvernement fédéral a signalé qu'il avait l'intention d'assouplir les restrictions relatives à la propriété étrangère dans le secteur des télécommunications. Bien que le ministre de l'Industrie ait indiqué qu'il étudiera diverses possibilités, dont l'élimination de toutes les restrictions imposées aux entreprises de télécommunications en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, il a également précisé que le gouvernement n'envisageait actuellement aucune modification touchant la *Loi sur la radiodiffusion*. Une telle distinction permettrait difficilement aux entreprises de télécommunications convergentes ou intégrées comme Shaw et TELUS de tirer parti d'un quelconque changement à la réglementation puisqu'elles distribuent des services de radiodiffusion par l'intermédiaire des mêmes réseaux qu'elles utilisent pour acheminer le trafic des télécommunications.

Le gouvernement pourrait également envisager, comme cela a déjà été recommandé, une libéralisation progressive qui offrirait plus de souplesse aux sociétés de télécommunications détenant moins de 10 % du marché national ou qui permettrait un plus grand accès aux capitaux étrangers dans le cadre des prochaines enchères du spectre qui devraient avoir lieu entre 2011 et 2012. À l'heure actuelle, on ignore exactement quels changements, le cas échéant, pourraient survenir dans la structure réglementaire régissant la propriété étrangère.

TELUS ne s'est pas opposée à la levée des restrictions concernant la propriété étrangère au Canada, mais elle recommande plutôt que ce processus se déroule de manière juste et équitable pour toutes les entreprises de télécommunications du Canada, y compris les sociétés offrant des services de télévision par satellite et de câblodistribution. Toutefois, TELUS n'est pas favorable à une modification de la réglementation sur la propriété canadienne des radiodiffuseurs et des télédiffuseurs.

## **TELUS regroupe ses unités d'affaires Solutions consommateurs et Solutions d'affaires au sein des Solutions consommateurs TELUS**

Depuis le mois de mars, dans le cadre d'une restructuration organisationnelle, TELUS a entrepris un processus visant à regrouper ses unités d'affaires Solutions consommateurs et Solutions d'affaires au sein d'une même équipe. La nouvelle unité d'affaires Solutions consommateurs TELUS sera réunie sous la direction de Joe Natale, qui accepte de nouvelles fonctions à titre de chef des services commerciaux de TELUS. Cette intégration renforce notre capacité à collaborer de manière plus efficace en matière de stratégies concurrentielles, d'activités liées au marché et au service à la clientèle et de processus de soutien des affaires, ce qui donnera également lieu à une meilleure efficacité et à des synergies de coûts.

### **TELUS offre les plus récents appareils Motorola**

TELUS et Motorola ont annoncé le lancement du très attendu Motorola MILESTONE au Canada. Fonctionnant avec la nouvelle plateforme d'exploitation Android de Google, le MILESTONE offre une expérience Web mobile enrichie, une fonction de messagerie supérieure et des caractéristiques multimédias haut de gamme, le tout, dans une conception novatrice. Le MILESTONE offre le meilleur des deux mondes, avec un clavier QWERTY complet et la navigation à écran tactile, ainsi que la possibilité pour les utilisateurs de personnaliser leur téléphone mobile avec des gadgets logiciels et la liberté d'utiliser simultanément de multiples applications.

De plus, à la fin d'avril, TELUS a lancé le plus récent des appareils fonctionnant avec Android : le MOTOROLA BACKFLIP avec MOTOBLUR, salué par l'industrie et offert uniquement sur le réseau 3G+ le plus rapide au pays. Ce téléphone intelligent unique en son genre dont le clavier se rabat vers l'arrière offre un écran tactile haute résolution de 3,1 po, la vitesse du réseau 3G+, l'accès sans fil à Internet ainsi qu'à plus de 30 000 applications et gadgets logiciels d'Android Market.

### **TELUS est le premier fournisseur de services mobiles au Canada qui offre de la musique sans gestion des droits numériques**

TELUS est le premier fournisseur de services mobiles au Canada à permettre aux Canadiens de télécharger en liaison radio des pièces musicales exemptes de droits numériques. Les Canadiens ont maintenant le loisir d'écouter de la musique achetée à la boutique Musique TELUS sur n'importe quel appareil pouvant lire de la musique numérique. La musique sans gestion des droits numériques rehausse l'expérience musicale TELUS en permettant aux clients de transférer la musique qu'ils achètent de TELUS vers leurs propres appareils électroniques, y compris leur téléphone cellulaire, leur téléphone intelligent ou leur ordinateur personnel.

### **Le chef des services technologiques de TELUS reconnu pour son courage d'innover**

Ibrahim Gedeon, chef des services technologiques de TELUS, fait partie d'un groupe de personnalités de renom qui recevront un doctorat *honoris causa* de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) en 2010. Les doctorats honorifiques récompensent les personnes ayant contribué de manière particulière à la société à l'échelle provinciale, nationale ou internationale.

### **TELUS figure une fois de plus parmi les 100 entreprises les plus viables au monde**

Corporate Knights a une fois de plus reconnu TELUS en l'incluant dans sa liste 2010 des 100 entreprises les plus viables au monde. TELUS fait partie d'un groupe exclusif de neuf entreprises canadiennes ayant mérité de figurer sur cette liste et elle est la seule société de télécommunications canadienne à en faire partie. La liste annuelle des 100 entreprises les plus viables au monde est établie par le magazine Corporate Knights et la société Global Currents Investment Management. La liste est dévoilée chaque année au Forum économique mondial de Davos, en Suisse.

### **TELUS nommée parmi les meilleurs employeurs sur le plan de la diversité au Canada**

Pour la deuxième année consécutive, TELUS a été nommée parmi les meilleurs employeurs sur le plan de la diversité au Canada dans le cadre d'un concours annuel qui récompense les chefs de file du pays qui se distinguent par un milieu de travail diversifié et favorisant l'intégration. La liste de cette année rend hommage à 45 entreprises et organismes canadiens qui ont mis en œuvre des initiatives exceptionnelles en matière de diversité afin de promouvoir l'intégration d'employés issus de divers groupes, notamment les femmes, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées.

### **Le Skins mondial TELUS 2010 recueille des fonds pour la maison Jeneece Place**

Cette année, en juin, le Skins mondial TELUS réunira au Canada quelques-uns des plus grands noms du golf lorsque le tournoi s'arrêtera au Bear Mountain Resort de Victoria, en Colombie-Britannique. La vedette canadienne Mike Weir, Camilo Villegas de Colombie, Fred Couples des États-Unis, Ian Poulter d'Angleterre et Retief Goosen d'Afrique du Sud forment le groupe de participants de l'événement en 2010. Ce tournoi estival contribuera à améliorer la qualité de vie des enfants malades de l'île de Vancouver ainsi que de leurs proches pendant de nombreuses années. Les sommes recueillies au cours de l'événement seront versées à la Queen Alexandra Foundation for Children en appui à la maison Jeneece Place, qui constitue un deuxième chez-soi pour les familles qui doivent demeurer à Victoria afin d'être près de leurs enfants qui sont traités à l'hôpital Victoria General. TELUS, la Jeneece Place Foundation, la Queen Alexandra Foundation for Children et leurs partenaires ont déjà amassé plus de 400 000 \$ pour cet important projet, ce qui a permis de lancer les travaux de planification et d'architecture.

La longue tradition d'engagement de TELUS envers des organismes de bienfaisance locaux comme Jeneece Place lui a récemment valu une distinction internationale. En effet, l'Association of Fundraising Professionals a désigné TELUS comme l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde pour l'année 2010.

### **TELUS verse un don de 679 000 \$ aux Clubs Garçons et Filles des provinces de l'Atlantique**

En février, TELUS a versé 679 000 \$ aux 30 Clubs Garçons et Filles des provinces de l'Atlantique afin de poursuivre son engagement à aider les jeunes vulnérables. La campagne « Help Kids Go Further » a d'abord été lancée en avril 2009 par le président et chef de la direction de TELUS, Darren Entwistle, pour célébrer le lancement du Comité d'investissement communautaire de TELUS dans les provinces de l'Atlantique. Dans le cadre de cette campagne, un montant de 25 \$ était remis à la division locale des Clubs Garçons et Filles de la région pour chaque téléphone intelligent et téléphone mobile vendu dans les provinces de l'Atlantique.

### **TELUS soutient les programmes et les organismes de bienfaisance locaux avec les ventes de TELUS TV**

TELUS a élargi la portée d'un programme d'investissement communautaire local en faisant la promotion du service TELUS TV, tout en soutenant des collectivités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Depuis le 2 mars et pendant un an, TELUS remettra 100 \$ à des projets d'infrastructure communautaire pour chaque nouveau client de TELUS TV à Vernon, à Powell River, à Penticton et à Lethbridge. La société étend ainsi le programme qu'elle a déjà mis en œuvre à Airdrie et à Medicine Hat, en Alberta, ainsi qu'à Kelowna, à Sechelt, à Prince George et sur l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique.

### **TELUS et ses clients s'associent localement pour sauver des vies avec les téléphones intelligents BlackBerry roses**

Avec le lancement du BlackBerry Curve 8530 rose et du BlackBerry Pearl 3G rose, TELUS offrira à ses clients l'occasion de participer à une très importante collecte de fonds locale. En effet, dès ce mois-ci et jusqu'au 31 octobre 2010, pour chaque téléphone intelligent BlackBerry rose vendu, TELUS donnera 25 \$ à une organisation locale de lutte contre le cancer du sein en vue de l'achat d'équipement de mammographie numérique par un hôpital de la province où le téléphone a été acheté. Ensemble, TELUS et ses clients feront progresser la détection précoce du cancer du sein et son traitement, et sauveront ainsi des vies. Les BlackBerry Curve et BlackBerry Pearl 3G roses seront offerts exclusivement par TELUS plus tard en mai.

## **TELUS éteint les lumières et se tourne vers la messagerie pour appuyer L'Heure pour la Terre 2010 au Canada**

TELUS a offert à ses clients une façon de plus de participer à L'Heure pour la Terre 2010. En collaboration avec la Fondation des dons sans fil, TELUS a permis aux Canadiens de faire facilement des dons par messagerie au Fonds mondial pour la nature Canada, qui est organisateur officiel de L'Heure pour la Terre au Canada. Au moyen de leur appareil mobile, les clients n'avaient qu'à envoyer le mot « earth » au numéro 45678 pour faire un don de 5 \$ jusqu'à concurrence de 30 \$ par mois. De plus, le 27 mars, TELUS et les membres de son équipe se sont joints à des dizaines de milliers d'entreprises et à des millions de gens partout dans le monde qui ont éteint leurs lumières dans le cadre de l'événement l'Heure pour la Terre 2010.

## **Abandonnez le papier pour le Jour de la Terre pour sauver 60 000 arbres**

Pour le Jour de la Terre, TELUS et Conservation de la nature Canada (CNC) encouragent les clients des services mobiles de TELUS à abandonner le papier et à sauver 60 000 arbres cette année. Chaque semaine, du 26 avril au 26 septembre, TELUS remettra 1 000 \$ à un client qui adopte la facturation électronique, en plus de remettre 1 000 \$ à CNC au nom du client gagnant. Pour chaque client qui souscrit au service de facturation électronique, TELUS versera aussi 2 \$ à Conservation de la nature Canada.

## **Déclaration de dividendes – Hausse de 5,3 % du dividende et nouveau ratio de distribution cible**

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de cinquante cents (0,50 \$ CA) par action sur les actions ordinaires émises et en circulation et de cinquante cents (0,50 \$ CA) par action sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, dividendes qui seront versés le 2 juillet 2010 aux détenteurs inscrits à la clôture des registres le 10 juin 2010.

Ce dividende trimestriel représente une hausse de 0,025 \$, ou 5,3 %, par rapport au dividende de 0,475 \$ versé le 4 janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2010 ainsi qu'aux quatre dividendes versés en 2009. Il s'agit de la sixième hausse du dividende au cours des six dernières années.

Le conseil d'administration a également approuvé un ratio de distribution cible de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, en hausse par rapport au ratio précédent de 45 % à 55 %. Ce ratio cible établi sur une base prospective témoigne de la confiance de la direction et du conseil d'administration dans les perspectives de la société jusqu'en 2011.

- 30 -

Relations avec les médias :  
Shawn Hall  
604-619-7913  
[shawn.hall@telus.com](mailto:shawn.hall@telus.com)

Relations avec les investisseurs :  
Robert Mitchell  
**416-279-3219**  
[ir@telus.com](mailto:ir@telus.com)

## **Accès à l'information sur les résultats trimestriels**

Les investisseurs, les représentants des médias et les autres personnes intéressées peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels ainsi que des diapositives sur ces résultats, des renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2009 sur notre site web à [telus.com/investors](http://telus.com/investors) (en anglais seulement).



### **Conférence téléphonique trimestrielle et présentation en webdiffusion**

La conférence téléphonique trimestrielle de TELUS, fixée au 5 mai 2010, à 16 h 30 (HAE), comprendra un exposé sur nos résultats du premier trimestre. Par la suite, les analystes pourront poser leurs questions. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à [telus.com/investors](http://telus.com/investors). La transcription de la conférence sera affichée sur le site Web pendant plusieurs jours ouvrables. En outre, un enregistrement sera accessible du 5 au 15 mai 2010 en ligne, à [telus.com/investors](http://telus.com/investors), ou par téléphone (403-669-1055 ou 1-877-353-9587, n° de réservation 296209 suivi du carré).

### **TELUS**

TELUS (T et T.A à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 9,6 milliards de dollars et à 11,9 millions de connexions clients, dont 6,6 millions d'abonnés à des services mobiles, 3,9 millions de lignes d'accès pour réseau filaire, 1,2 million d'abonnés à des services Internet et 200 000 clients de TELUS TV. Dirigée depuis 2000 par Darren Entwistle, président et chef de la direction, TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services de transmission de données et de la voix, des services IP et des services vidéo et de divertissement.

Poursuivant leur objectif consistant à donner dans les communautés, TELUS, les membres de l'équipe et les retraités ont versé 158 millions de dollars à de nombreux organismes caritatifs et sans but lucratif, et fait 3,1 millions d'heures de bénévolat dans les communautés depuis 2000. En outre, TELUS a créé neuf comités d'investissement communautaire d'un bout à l'autre du pays, lesquels dirigent ses initiatives philanthropiques. TELUS a eu l'honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au niveau mondial en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site [telus.com](http://telus.com).

**TELUS CORPORATION**

**Rapport de gestion**

**Premier trimestre de 2010**

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ainsi que sur le rendement financier et le rendement de l'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société » et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, ses filiales). De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les hypothèses, les prédictions ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que le rendement, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs. Sauf dans les cas exigés par la loi, la société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, et elle se réserve le droit de modifier, à tout moment et à son gré, sa pratique courante qui consiste à présenter des mises à jour de ses objectifs et de ses indications pour l'exercice. Les objectifs annuels, les indications et les hypothèses connexes pour 2010 sont décrits à la rubrique 9, « Indications pour l'exercice 2010 ».

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement du rendement prévu incluent, sans toutefois s'y limiter :

La concurrence (y compris davantage de concurrence au chapitre des tarifs, les prédictions selon lesquelles de nouveaux concurrents commenceront à offrir des services mobiles ou accroîtront leurs services mobiles en 2010, aux termes de leurs licences de spectre pour les services sans fil évolués [les « SSFE »]; les taux de croissance au sein de l'industrie, y compris les gains au chapitre de la pénétration du marché des services mobiles; les pertes réelles de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés à TELUS TV<sup>MD</sup> et aux services mobiles; la variabilité des produits mensuels moyens par appareil d'abonné [les « PMAA »] des services mobiles ainsi que la variabilité des coûts d'acquisition des abonnés et des frais de fidélisation, lesquels dépendent des volumes au chapitre de la mise en service d'abonnés et de la fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des niveaux de financement, de même que des coûts d'installation de TELUS TV); le remplacement de la technologie (qui s'est traduit par l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels); la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris la vigueur et la persistance de la reprise économique au Canada ainsi que le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes); les dépenses en immobilisations en 2010 et au cours des exercices ultérieurs (en raison des initiatives de la société liées aux services à large bande filaires, de la stratégie de déploiement des services de quatrième génération de la société et de toutes nouvelles enchères de licences de spectre effectuées par Industrie Canada); les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris la capacité d'effectuer des refinancements); les questions fiscales (y compris la déchéance ou le report du paiement de montants importants d'impôts en espèces); les développements touchant les ressources humaines (y compris les négociations collectives chez TELUS Québec et celles concernant une convention collective nationale arrivant à échéance à la fin de 2010); la capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration (découlant notamment de l'intégration des activités, des activités internes de délocalisation et de réorganisation, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et sans que ces activités aient des répercussions défavorables sur le service à la clientèle); les progrès technologiques (y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau mobile et de la capacité spectrale dans l'avenir; le recours à des systèmes et à la technologie de l'information, les options au chapitre des technologies liées à l'accès large bande et aux services mobiles et les plans relatifs au lancement, ainsi que le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à leur égard, les nouvelles technologies et l'évolution de ces technologies de même que le passage à la technologie de quatrième génération, les avantages futurs prévus et le rendement des technologies sans fil HSPA [d'après l'anglais High Speed Packet Access] et LTE [d'après l'anglais Long Term Evolution], le déploiement et l'exploitation fructueux de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le lancement réussi de nouveaux produits [tels que des appareils fondés sur la technologie HSPA], de nouveaux services et systèmes de soutien, et la mise à niveau réussie de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV); les approbations réglementaires et les changements à la réglementation (y compris l'obligation des entreprises de services locaux titulaires [« ESLT »] de fournir des services; l'utilisation des fonds des comptes de report des ESLT; l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; la mise en place et l'incidence d'enchères de licences de spectre futures [y compris les coûts engagés pour acquérir le spectre]; la possibilité qu'Industrie Canada puisse modifier les droits de licence annuels pour le spectre à des prix axés sur le marché; ainsi que les modifications possibles des restrictions à la propriété étrangère); les risques liés aux processus (y compris la conversion des systèmes existants et l'intégration du système de facturation, et la mise en œuvre de contrats d'entreprise d'envergure et complexes qui pourraient être touchés de façon défavorable par les ressources disponibles et par le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services); les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement; les litiges et les questions d'ordre juridique; les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces provenant de l'activité humaine et les menaces naturelles); toutes acquisitions ou tous dessaisissements futurs; et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information publiés par TELUS, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse sedar.com) et aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse sec.gov).

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2009 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées dans le rapport de gestion du premier trimestre.

## Rapport de gestion

Le 4 mai 2010

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et du rendement financier consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres terminés les 31 mars 2010 et 2009, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS pour ces périodes. Cette analyse contient des données prospectives qui renvoient à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent à certains égards des PCGR des États-Unis. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires pour un sommaire des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis dans la mesure où ils concernent TELUS. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS comprennent les comptes de la société et de toutes ses filiales, dont la principale est TELUS Communications Inc. (« TCI »). Actuellement, par l'intermédiaire de Société TELUS Communications et SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, TCI comprend la presque totalité des activités de la société dans le secteur des services filaires et la totalité des activités dans le secteur des services mobiles.

### Rapport de gestion

Rubrique	Description
1. Introduction	Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le premier trimestre de 2010.
2. Activités principales et stratégie	Analyse des activités visant à soutenir les six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Liste des priorités de la société pour 2010.
4. Capacités	Mise à jour concernant les facteurs qui influent sur la capacité de mettre en œuvre les stratégies, de gérer les catalyseurs clés de rendement et d'obtenir des résultats.
5. Analyse des résultats d'exploitation	Analyse détaillée du rendement de l'exploitation pour le premier trimestre de 2010.
6. Évolution de la situation financière	Analyse des modifications importantes apportées au bilan consolidé pour le trimestre terminé le 31 mars 2010.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers, ainsi que des modifications de conventions comptables, y compris les progrès accomplis relativement au passage aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).
9. Indications pour l'exercice 2010	Objectifs confirmés de TELUS pour l'exercice complet et hypothèses connexes.
10. Risques et gestion des risques	Mise à jour concernant certains risques et certaines incertitudes avec lesquels TELUS doit composer.
11. Définitions et rapprochements	Définitions des indicateurs de l'exploitation et des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement, y compris le calcul et le rapprochement de certaines mesures non définies par les PCGR qu'utilise la direction.

## 1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

### 1.1 Préparation du rapport de gestion

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant la communication de cette information au public puissent être prises. La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée. Le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière.

La direction présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles elle a recours pour évaluer le rendement de la société et de ses secteurs d'exploitation. Les mesures non définies par les PCGR servent aussi à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt et à gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié des lignes directrices qui définissent en quoi consistent le BAIIA normalisé et les flux de trésorerie disponibles normalisés. Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles dont il est fait mention dans le présent document sont conformes aux définitions établies par la direction; un rapprochement avec les définitions normalisées est présenté à la *rubrique 11, « Définitions et rapprochements »*.

### 1.2 Économie canadienne

L'économie canadienne est sortie de la récession au troisième trimestre de 2009, et la croissance de l'économie s'est poursuivie au premier trimestre de 2010. Dans son Rapport sur la politique monétaire daté d'avril 2010, la Banque du Canada prévoit que l'économie canadienne affichera une croissance de 3,7 % en 2010 avant de ralentir et de s'établir à 3,1 % en 2011 et à 1,9 % en 2012, soit une reprise plus prononcée que celle qui était prévue dans le Rapport sur la politique monétaire daté de janvier 2010. La Banque du Canada s'attend à ce que l'économie retourne à son plein potentiel au deuxième trimestre de 2011. Toujours selon la Banque, la vigueur persistante du dollar canadien, la piètre performance du pays au chapitre de la productivité relative et le bas niveau de la demande américaine, en chiffres absolus, continueront de freiner l'activité économique au Canada. Par ailleurs, selon l'enquête sur la population active publiée par Statistique Canada en mars 2010, le taux de chômage s'élève à 8,2 %, en baisse comparativement à 8,5 % en décembre 2009 et en hausse comparativement à 8,0 % en mars 2009.

Compte tenu de la reprise continue de l'économie canadienne et du rendement de l'exploitation de TELUS au premier trimestre de 2010, la direction a confirmé ses objectifs pour l'exercice 2010, qui sont présentés à la *rubrique 9*.

### 1.3 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
<b>États consolidés des résultats</b>			
Produits d'exploitation	2 375	2 375	—
Bénéfice d'exploitation	487	479	1,7 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	367	379	(3,2) %
Bénéfice net	268	322	(16,8) %
Bénéfice par action, <sup>1</sup> de base (en dollars)	0,84	1,01	(16,8) %
Bénéfice par action, <sup>1</sup> dilué (en dollars)	0,84	1,01	(16,8) %
Dividendes en espèces déclarés par action <sup>1</sup> (en dollars)	0,475	0,475	—
Nombre moyen d'actions <sup>1</sup> en circulation, de base (en millions)	318	318	—
<b>États consolidés des flux de trésorerie</b>			
Rentrées liées aux activités d'exploitation	414	614	(32,6) %
Sorties liées aux activités d'investissement	307	478	(35,8) %
Dépenses en immobilisations	311	474	(34,4) %
Sorties liées aux activités de financement	102	75	36,0 %
<b>Nombre d'abonnés et autres mesures</b>			
Nombre de connexions <sup>2</sup> (en milliers)	11 893	11 617	2,4 %
BAIIA <sup>3</sup>	940	906	3,8 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>3</sup>	246	125	96,8 %
<b>Ratios d'endettement et de distribution<sup>4</sup></b>			
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration (fois)	2,0	1,9	0,1
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté <sup>5</sup> (en %)	67	57	10 pts
pt(s) – point(s) de pourcentage			
1. Comprend les actions ordinaires et les actions sans droit de vote.			
2. Le total du nombre d'abonnés aux services mobiles, de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet et d'abonnés au service TELUS TV (services TELUS TV sur IP et TELUS TV Satellite) à la fin des périodes respectives, calculés à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Le nombre de connexions au 31 mars 2009 tient compte du fait que le nombre d'abonnés à Internet a été réduit de 5 000 au deuxième trimestre de 2009. De plus, le nombre de lignes d'accès au réseau au 31 mars 2009 a été réduit de 72 000, de manière à tenir compte des ajustements apportés au nombre d'abonnés des services résidentiels et des services d'affaires à la période précédente.			
3. Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », ainsi qu'à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».			
4. Se reporter à la rubrique 7.4, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », ainsi qu'à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».			
5. Fondé sur le bénéfice par action excluant les ajustements favorables liés aux impôts de 36 cents par action et la perte de 22 cents par action découlant du rachat de titres de créance à long terme pour les quatre trimestres terminés le 31 mars 2010 (30 cents par action pour les quatre trimestres terminés le 31 mars 2009), ainsi que l'incidence mineure de l'option de règlement en espèces net liée aux options.			

Faits saillants de l'exploitation – résultats du premier trimestre de 2010, ou mesures au 31 mars 2010, par rapport aux résultats de 2009 :

- Les produits d'exploitation consolidés sont demeurés inchangés au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. La croissance des produits tirés des services mobiles et de ceux tirés des services filaires de transmission de données a été neutralisée par la réduction des produits tirés des services filaires de transmission de la voix.

Les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») du secteur des services mobiles se sont établis à 55,80 \$ au premier trimestre de 2010, en baisse de 4,4 % par rapport à la période correspondante de 2009, résultat qui reflète le ralentissement survenu par rapport à la baisse d'un exercice à l'autre de 7,7 % enregistrée au quatrième trimestre de 2009 et à celle de 5,6 % enregistrée au premier trimestre de 2009.

- Le nombre de connexions a augmenté de 276 000 au cours de la période de 12 mois terminée le 31 mars 2010. Ce résultat tient compte d'une croissance de 6,4 % des abonnés aux services mobiles et d'une croissance de 103 % des abonnés au service TELUS TV, résultats neutralisés en partie par une diminution de 0,7 % du total des abonnés à Internet et par une baisse de 5,2 % du total des lignes d'accès au réseau.

Les abonnés des services mobiles qui utilisent des téléphones intelligents représentent 22 % des abonnés aux services postpayés, comparativement à 15 % au premier trimestre de 2009, résultat qui tient au fait que la société a continué d'enregistrer une forte croissance des ventes de téléphones intelligents, principalement les appareils iPhone et BlackBerry et, dans une moindre mesure, les appareils Android.

- Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, car la hausse du BAIIA a été neutralisée en partie par l'augmentation de l'amortissement. Le BAIIA a augmenté de 34 millions de dollars, en raison de la diminution des coûts de restructuration et des retombées des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle.
- Le bénéfice avant impôts a diminué de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. La hausse du bénéfice d'exploitation a été largement neutralisée par la baisse des intérêts créditeurs, laquelle tient principalement aux intérêts comptabilisés à l'exercice précédent par suite du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
- Le bénéfice net a diminué de 54 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Cette diminution tient principalement à la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'ajustements favorables de 62 millions de dollars liés aux impôts sur les bénéfices. Le bénéfice net compte non tenu des ajustements favorables liés aux impôts sur les bénéfices a augmenté de 6 millions de dollars (se reporter au tableau ci-dessous).
- Le bénéfice par action de base s'est établi à 0,84 \$ au premier trimestre de 2010, soit un résultat en baisse de 17 cents par action comparativement au premier trimestre de 2009. Le bénéfice par action de base, compte non tenu des ajustements favorables liés aux impôts, s'est établi à 83 cents par action au premier trimestre de 2010, par rapport à 81 cents par action au premier trimestre de 2009 (se reporter à la *rubrique 5.2*).

Analyse du bénéfice net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
Bénéfice net	268	322	(54)
Déduire : ajustements favorables nets liés aux impôts sur les bénéfices (se reporter à la <i>rubrique 5.2</i> )	(2)	(62)	60
Bénéfice net compte non tenu des ajustements favorables nets liés aux impôts sur les bénéfices	266	260	6

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement – résultats du premier trimestre de 2010, ou mesures au 31 mars 2010, par rapport à ceux de 2009 :

- Au 31 mars 2010, TELUS disposait de facilités de crédit inutilisées dépassant 1,7 milliard de dollars, ainsi que d'un montant de 100 millions de dollars au titre du programme de titrisation de créances de la société, ce qui est conforme à l'objectif de la société, qui vise à maintenir un seuil de liquidités inutilisées de plus de 1 milliard de dollars.
- Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration) au 31 mars 2010 était légèrement au-dessous de 2,0 fois, soit un résultat qui se situe dans la fourchette à long terme visée de 1,5 à 2,0 fois.
- Le ratio de distribution du bénéfice net ajusté, qui est établi en fonction du dividende annualisé du premier trimestre et du bénéfice des quatre trimestres les plus récents (excluant les ajustements favorables liés aux impôts sur les bénéfices, la perte liée au rachat de titres de créance à long terme comptabilisée en décembre 2009 et l'incidence mineure de l'option de règlement en espèces net liée aux options), s'est établi à 67 % au 31 mars 2010.

Le 4 mai 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 50 cents par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, payable le 2 juillet 2010 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 10 juin 2010. Ce dividende représente une hausse de 5,3 % par rapport au dividende précédent.

- Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 200 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. La réduction du produit tiré de la titrisation de créances au premier trimestre de 2010 a entraîné une baisse de 100 millions de dollars des flux de trésorerie. Cette baisse tient compte de la hausse de 37 millions de dollars des paiements d'impôts et de l'augmentation de 26 millions de dollars des paiements au titre de la restructuration, ainsi que des variations du fonds de roulement.
- Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 171 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Ce résultat tient en grande partie à l'augmentation des dépenses en immobilisations engagées en 2009 aux fins de la mise en place du réseau sans fil HSPA (d'après l'anglais *High Speed Packet Access*) 3G+ de la société et de l'accroissement de la capacité en prévision du lancement effectué en novembre 2009. La société continue d'investir dans les infrastructures à large bande mobiles et filaires, et elle s'attend à ce que ses dépenses en immobilisations pour l'exercice complet s'élèvent à environ 1,7 milliard de dollars, en baisse de 19 % par rapport à 2009. Se reporter à la *rubrique 9*.

- Les sorties liées aux activités de financement ont augmenté de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Ce résultat reflète les paiements de dividendes déduction faite des montants réinvestis dans les actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS émises en vertu du programme modifié de réinvestissement des dividendes de la société, facteur neutralisé en partie par la hausse de 28 millions de dollars de l'encours du papier commercial. Au premier trimestre de 2009, les sorties liées aux activités de financement reflétaient le paiement de dividendes, aucune action sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS n'ayant été émise en vertu du programme de réinvestissement des dividendes, déduction faite d'une augmentation de l'encours du papier commercial et des montants prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 totalisant 76 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 121 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, résultat qui tient au fait que la réduction des dépenses en immobilisations et l'amélioration du BAIIA ont largement neutralisé la hausse des paiements d'impôts et des paiements au titre de la restructuration.

## 2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les activités principales et la stratégie de TELUS sont décrites dans son rapport de gestion annuel 2009. Les activités mises en œuvre au premier trimestre de 2010 à l'appui des six impératifs stratégiques de la société comprennent ce qui suit :

### **Se doter de moyens nationaux pour les services de transmission de données, IP, de transmission de la voix et mobiles**

La société prévoit mener à terme la quasi-totalité des initiatives liées au réseau filaire ADSL2+ en 2010 pour offrir des vitesses de téléchargement de 15 mégabits par seconde (« Mbps ») ou plus, réseau qui couvrira jusqu'à 90 % des 48 principales collectivités de l'Alberta et de la Colombie-Britannique d'ici la fin de l'exercice. La société a amorcé le déploiement de la technologie VDSL2, de manière à accroître la vitesse de téléchargement des réseaux jusqu'à 30 Mbps, et elle prévoit que la mise à niveau sera en grande partie terminée pour les 48 principales collectivités d'ici la fin de 2011. La société poursuit également son déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile dans les nouveaux secteurs résidentiels. Ces investissements dans les infrastructures de base permettent à la société de renforcer sa position concurrentielle par rapport à d'autres concurrents fournisseurs de services filaires et câblodistributeurs.

### **Cibler inlassablement les marchés en croissance pour les services de transmission de données, IP et mobiles**

Les produits tirés des services mobiles et ceux tirés des services filaires de transmission de données ont totalisé 1 735 millions de dollars (73 % des produits consolidés) au premier trimestre de 2010, soit un résultat en hausse de 67 millions de dollars ou de 4,0 % par rapport au premier trimestre de 2009, au cours duquel ces produits ont totalisé 1 668 millions de dollars (70 % des produits consolidés). La croissance des produits tirés des services mobiles et de ceux tirés des services filaires de transmission de données a neutralisé la baisse de 67 millions de dollars des produits tirés des services filaires de transmission de la voix.

### **Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents**

La mise en place continue de réseaux à large bande permet à la société d'accroître la couverture du service TELUS TV sur IP en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec et d'offrir un plus grand nombre de canaux haute définition (HD) et des capacités accrues pour les enregistreurs numériques personnels (« ENP »). Le nombre d'abonnés à TELUS TV a plus que doublé au cours des 12 derniers mois pour s'établir à 199 000. En février 2010, TELUS a lancé une version améliorée de TELUS TV qui repose sur la plateforme Mediaroom de Microsoft. Cette nouvelle plateforme offre aux abonnés de nouvelles options très intéressantes, notamment une solution ENP qui permet aux abonnés d'enregistrer et de regarder des émissions sur un maximum de six télévisions dans leur domicile.



## **Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant un rendement élevé et de garantir l'efficacité opérationnelle**

TELUS a réalisé des économies de coûts d'environ 37 millions de dollars au titre de son Programme d'efficacité opérationnelle au cours du premier trimestre de 2010, qui découlent des initiatives mises en œuvre depuis le début de 2009. La société prévoit réaliser des économies de coûts d'environ 135 millions de dollars au titre de ce programme pour l'exercice complet 2010. Elle s'attend à ce que ces économies soient neutralisées en partie par des charges de restructuration d'environ 75 millions de dollars pour l'exercice complet, qui sont liées à la suppression d'environ 1 000 postes au pays (se reporter aux hypothèses principales présentées à la *rubrique 9*).

Le nombre d'employés (équivalents temps plein) a diminué d'environ 1 200 au premier trimestre de 2010. Ce résultat tient compte de la suppression de 600 postes (équivalents temps plein) au pays découlant des initiatives passées et actuelles s'inscrivant dans le cadre de la restructuration, de l'attrition et du gel de l'embauche. Il tient aussi compte des réductions saisonnières de l'effectif à temps partiel au pays et de l'effectif de TELUS International.

En mars 2010, la société a amorcé un processus qui devrait prendre fin en mai 2010 et qui vise à regrouper les activités des Solutions d'affaires et des Solutions clients dans le cadre d'une restructuration organisationnelle, sous la direction de Joe Natale, qui a été nommé chef des services commerciaux, vice-président à la direction et président de TELUS Solutions clients. Les avantages liés à cette initiative comprennent i) une capacité accrue en matière de communications avec les abonnés, par l'intermédiaire d'une équipe appliquant une démarche coordonnée aux fins des activités de vente, de commercialisation et de service à la clientèle; ii) une plus grande capacité à partager les meilleures pratiques, le savoir, les programmes, les stratégies concurrentielles et les stratégies d'approche « marché », de manière à fournir aux abonnés l'expérience à laquelle ils s'attendent; iii) un apport aux économies de coûts au titre du Programme d'efficacité opérationnelle et aux synergies de coûts énoncées dans les objectifs de restructuration de la société pour 2010; iv) la rationalisation des interfaces entre les de TELUS Solutions clients et les unités d'affaires, ce qui aidera la société à établir avec une plus grande efficacité l'ordre de priorité des ressources financières et des ressources humaines.

Les initiatives en cours au titre du Programme d'efficacité opérationnelle sont les suivantes :

- simplification ou automatisation des processus;
- simplification des structures organisationnelles au moyen du regroupement des fonctions et de la réduction des paliers de l'organisation;
- mise hors service des produits et services non rentables;
- optimisation des activités d'impartition et de délocalisation des processus d'affaires vers les centres d'appels internationaux de TELUS.

### **Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique**

La création de la fonction TELUS Solutions clients dont il est fait mention ci-dessus devrait faciliter la réalisation de cet impératif stratégique.

### **3. Catalyseurs clés de rendement**

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La direction renouvelle ses priorités ou en établit de nouvelles à chaque exercice en vue de faire progresser les priorités stratégiques à long terme de TELUS, et de se pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme.

#### **Priorités de la société pour 2010**

Tirer parti du plein potentiel des réseaux à large bande mobiles et filaires de pointe de TELUS

Améliorer la position de TELUS dans le marché des petites et moyennes entreprises

S'assurer que TELUS fournit aux clients des produits alignés sur sa promesse de marque « le futur est simple<sup>MD</sup> »

Continuer d'améliorer l'efficacité opérationnelle de TELUS de manière à assurer une concurrence efficace dans ce marché et à financer la croissance future de la société

Accroître l'engagement de l'équipe de TELUS et le maintien d'une culture préconisant la responsabilité personnelle et le service à la clientèle

#### 4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

##### 4.1 Principaux marchés et concurrents

Une analyse des principaux marchés et concurrents de la société est présentée à la *rubrique 4.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. Se reporter à la section *Principales hypothèses* de la *rubrique 9* de ce rapport de gestion pour une mise à jour concernant les nouveaux concurrents offrant des services mobiles.

Les restrictions à la propriété étrangère s'appliquent en règle générale à toutes les entreprises de télécommunications qui sont propriétaires des installations, y compris les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles, les entreprises de télécommunications offrant des services filaires et les entreprises de distribution et de radiodiffusion autorisées. Se reporter à la *rubrique 10.3*, « *Réglementation* », pour les faits nouveaux concernant les restrictions à la propriété étrangère et les autres questions liées à la réglementation.

##### 4.2 Ressources opérationnelles

Les ressources opérationnelles sont décrites à la *rubrique 4.2* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

##### 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

###### *Politiques financières liées à la structure du capital*

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) d'assurer un équilibre entre les intérêts des détenteurs de titres de participation et ceux des détenteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les actions ordinaires et les actions sans droit de vote (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu), l'encaisse et les placements temporaires, ainsi que les créances titrisées.

La société gère la structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut émettre de nouvelles actions sur le capital autorisé, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres permises de rachat dans le cours normal des activités, peut émettre de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration, ainsi que les ratios de distribution. Le 4 mai 2010, le conseil d'administration a approuvé la révision de l'indication relative au ratio de distribution, qui prévoit un ratio de distribution se situant dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles sur une base prospective. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la *rubrique 7.4*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* ».

*Plan financier et plan de gestion de la structure du capital*

**Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital de TELUS pour 2010**

<p><b>Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de TELUS</b></p> <p>Les dividendes versés le 4 janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2010 se chiffrent à 47,5 cents par action, soit un résultat inchangé par rapport à 2009. Le dividende pour le trimestre déclaré aux fins du paiement du 2 juillet 2010 était de 50 cents par action, soit une hausse de 5,3 %.</p>
<p><b>Utiliser le produit des créances titrisées, les facilités bancaires, le papier commercial et le réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie</b></p> <p>L'augmentation des flux de trésorerie disponibles de même que la diminution des sorties liées aux dividendes réinvestis dans les actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS ont donné lieu à une réduction de la dette nette de 77 millions de dollars au premier trimestre de 2010.</p>
<p><b>Maintenir la conformité aux objectifs, aux politiques et aux lignes directrices sur le plan financier</b></p> <p><u>Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars</u> – La société disposait de facilités de crédit inutilisées dépassant 1,7 milliard de dollars au 31 mars 2010, ainsi que des montants disponibles en vertu du programme de titrisation de créances.</p> <p><u>Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration de 1,5 à 2,0 fois</u> – Le ratio était légèrement inférieur à 2,0 fois au 31 mars 2010.</p> <p><u>Ratio de distribution se situant dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective</u> – Le ratio se situe entre 61 % et 69 %, selon le dividende annualisé de 2,00 \$, l'objectif relatif au bénéfice par action de base se situant entre 2,90 \$ et 3,30 \$ (se reporter à la rubrique 9).</p>
<p><b>Maintenir sa position de pleine couverture du risque de change à l'égard de sa dette</b></p> <p>Maintenue en ce qui concerne les billets en dollars américains à 8,00 % échéant en 2011, soit la seule émission restante de titres de créance libellés en devises.</p>
<p><b>Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes, à l'avenir</b></p> <p>Au 4 mai 2010, les cotes de crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée.</p>

**4.4 Changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

**5. Analyse des résultats d'exploitation**

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

**5.1 Généralités**

La société compte deux secteurs isolables, soit les services filaires et les services mobiles. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution utilisés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle présentée à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée au chef de la direction de la société (le principal responsable de l'exploitation).

## 5.2 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T1 2010	T4 2009	T3 2009	T2 2009	T1 2009	T4 2008	T3 2008	T2 2008
Produits d'exploitation	2 375	2 443	2 411	2 377	2 375	2 454	2 450	2 399
Charges d'exploitation	1 429	1 577	1 456	1 451	1 441	1 479	1 465	1 477
Coûts de restructuration	6	77	32	53	28	38	10	4
BAIIA <sup>1</sup>	940	789	923	873	906	937	975	918
Amortissement des immobilisations corporelles	345	347	330	330	334	351	344	343
Amortissement des actifs incorporels	108	94	100	94	93	84	92	77
Bénéfice d'exploitation	487	348	493	449	479	502	539	498
Autres charges	8	10	6	11	5	11	6	2
Coûts de financement	112	230	101	106	95	118	122	114
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	367	108	386	332	379	373	411	382
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	99	(48)	106	88	57	88	125	114
Bénéfice net	268	156	280	244	322	285	286	268
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires et actions sans droit de vote	267	155	279	243	321	285	285	267
Bénéfice par action ordinaire et action sans droit de vote – De base	0,84	0,49	0,88	0,77	1,01	0,90	0,89	0,83
– Dilué	0,84	0,49	0,87	0,77	1,01	0,89	0,89	0,83
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote	0,475	0,475	0,475	0,475	0,475	0,475	0,45	0,45

1. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

### Tendances

La tendance observée au chapitre des produits d'exploitation consolidés reflète la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services mobiles, qui tient à l'accroissement du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits tirés de l'équipement et autres produits. Les produits tirés du réseau mobile comptabilisés au premier trimestre de 2010 se sont accrus de 1,6 %, d'un exercice à l'autre, résultat qui tient au fait que la croissance du nombre d'abonnés a largement neutralisé la diminution des PMAA combinés. Les PMAA combinés comptabilisés au premier trimestre de 2010 ont diminué de 4,4 %, d'un exercice à l'autre, soit une amélioration par rapport à la baisse de 7,7 % comptabilisée au quatrième trimestre de 2009. La tendance générale est attribuable au recul des PMAA tirés des services de transmission de la voix (pour lequel une analyse est présentée à la rubrique 5.5), facteur neutralisé en partie par la croissance des PMAA tirés des services de transmission de données.

L'amélioration des PMAA tirés des services de transmission de données par rapport à 2009 découle de la plus grande utilisation de forfaits de services de transmission de données tenant à l'utilisation accrue de téléphones intelligents. L'accroissement de la demande visant les services mobiles de transmission de données pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau et de la capacité spectrale dans l'avenir (se reporter à la rubrique 10.2, « Technologie »). Les produits tirés de l'équipement mobile et autres produits comptabilisés au premier trimestre de 2010 se sont accrus de 51,7 %, d'un exercice à l'autre, en raison de l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009 et des ventes à la hausse de téléphones intelligents.

L'arrivée sur le marché de nouveaux concurrents offrant des services mobiles, qui est prévue pour 2010 et 2011, pourrait perturber les résultats saisonniers habituels au chapitre des ajouts d'abonnés des services mobiles dans l'avenir. Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre, donnant lieu à un BAIIA du secteur des services mobiles moins élevé au quatrième trimestre. Le troisième trimestre a gagné en importance en ce qui a trait aux ajouts d'abonnés au cours des derniers exercices, en raison des promotions pour la rentrée scolaire, tandis que les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Par ailleurs, les PMAA tirés des services mobiles subissent généralement des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, et des baisses séquentielles aux quatrième et premier trimestres.

La tendance au chapitre des produits consolidés reflète également la croissance continue, quoique moins prononcée, des produits tirés des services filaires de transmission de données, laquelle a été largement neutralisée par la baisse des produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix. La diminution des produits tirés des services filaires de transmission de la voix tient au passage aux services mobiles et au service Internet, ainsi qu'à la concurrence de la part des fournisseurs offrant des services VoIP (qui comprennent des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises dotées d'installations, ainsi qu'à la diminution de la part du marché des nouveaux abonnés. Se reporter à l'analyse des risques présentée à la *rubrique 10.1, « Concurrence »*. Les pertes nettes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont augmenté au premier trimestre de 2010, en raison des activités promotionnelles intenses visant les services locaux et les services Internet mises en œuvre par le principal câblodistributeur concurrent de TELUS. La société a aussi noté une hausse du nombre de débranchements et une baisse du nombre d'installations au chapitre des lignes commerciales d'accès au réseau, qui tiennent à la concurrence, au remplacement de la technologie et aux dépenses prudentes des entreprises.

La baisse, d'un exercice à l'autre, des charges d'exploitation comptabilisées au premier trimestre de 2010 reflète la diminution du nombre d'employés (équivalent temps plein) au pays, facteur neutralisé en partie par la hausse des frais de fidélisation des abonnés des services mobiles, la prise en compte des charges de Black's Photo et l'augmentation des coûts liés à la programmation du service TELUS TV tenant au fait que le nombre d'abonnés a doublé. La hausse séquentielle et la hausse d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation consolidées comptabilisées au quatrième trimestre de 2009 reflètent principalement l'augmentation des frais de fidélisation des abonnés des services mobiles découlant du passage aux téléphones intelligents, ainsi que la prise en compte des charges de Black's Photo. La baisse séquentielle des charges d'exploitation consolidées comptabilisées au premier trimestre de 2009 tient principalement à la diminution de la rémunération des salariés.

Les coûts de restructuration ont fortement augmenté entre le quatrième trimestre de 2008 et le quatrième trimestre de 2009, car la direction a accéléré la mise en œuvre d'initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle, principalement dans le secteur des services filaires. Bien que les coûts de restructuration au premier trimestre de 2010 soient au deuxième rang parmi les coûts les plus bas comptabilisés au cours des deux derniers exercices, la société s'attend à ce que les coûts de restructuration pour l'exercice complet se chiffrent à environ 75 millions de dollars, en raison de la mise en œuvre de nouvelles initiatives (se reporter aux principales hypothèses présentées à la *rubrique 9*).

La hausse séquentielle de l'amortissement des immobilisations corporelles depuis le quatrième trimestre de 2009 tient au nombre plus élevé d'immobilisations en service, y compris le réseau sans fil HSPA dont le lancement a eu lieu en novembre 2009. La baisse séquentielle de l'amortissement des immobilisations corporelles au premier trimestre de 2009 tient au fait que certaines immobilisations qui sont encore utilisées ont été entièrement amorties en 2008, à des fins comptables.

La hausse séquentielle de l'amortissement des actifs incorporels au premier trimestre de 2010 et l'augmentation de cet amortissement d'un exercice à l'autre tiennent à la mise en place des services HSPA en novembre 2009. L'amortissement des actifs incorporels au quatrième trimestre de 2009 a diminué, des crédits d'impôt à l'investissement d'environ 10 millions de dollars ayant été portés en réduction de la charge d'amortissement touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties, suivant l'établissement de leur admissibilité par l'administration fiscale. Dans un même ordre d'idées, l'amortissement des actifs incorporels au quatrième trimestre de 2008 a été présenté déduction faite de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 6 millions de dollars. La hausse séquentielle de l'amortissement des actifs incorporels au troisième trimestre de 2008 est imputable à la mise en œuvre de la plateforme intégrée de facturation pour les abonnés des services résidentiels en Colombie-Britannique en juillet 2008.

Les coûts de financement comptabilisés au quatrième trimestre de 2009 incluent une perte de 99 millions de dollars liée au rachat anticipé d'une tranche de 30 % du montant en capital des billets à 8 % libellés en dollars américains (échéant en juin 2011) et à la résiliation des swaps de devises connexes. Ce rachat a été financé par l'émission de 1 milliard de dollars de billets à 5,05 % échéant dans 10 ans. Les coûts de financement pour chaque exercice sont présentés déduction faite des montants variables d'intérêts créditeurs, y compris les intérêts découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

Les tendances observées au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflètent les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements liés aux variations des impôts sur les bénéfices, des règlements et des redressements visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes sur les redressements.

<b>Ajustements liés aux impôts sur les bénéfices</b> (en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)	<b>T1</b> <b>2010</b>	T4 2009	T3 2009	T2 2009	T1 2009	T4 2008	T3 2008	T2 2008
Incidence approximative sur le bénéfice net	<b>2</b>	79	14	19	62	32	—	—
Incidence approximative sur le bénéfice par action	<b>0,01</b>	0,25	0,04	0,06	0,20	0,10	—	—
Bénéfice par action de base approximatif excluant les incidences fiscales	<b>0,83</b>	0,24	0,84	0,71	0,81	0,80	0,89	0,83

### 5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA)	Trimestres terminés les 31 mars		
	<b>2010</b>	2009	Variation
Produits d'exploitation	<b>2 375</b>	2 375	—
Charges d'exploitation	<b>1 429</b>	1 441	(0,8) %
Coûts de restructuration	<b>6</b>	28	(78,6) %
BAIIA <sup>1</sup>	<b>940</b>	906	3,8 %
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>345</b>	334	3,3 %
Amortissement des actifs incorporels	<b>108</b>	93	16,1 %
Bénéfice d'exploitation	<b>487</b>	479	1,7 %
Marge du BAIIA <sup>2</sup> (en %)	<b>39,6</b>	38,1	1,5 pt

1. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».
2. BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

L'analyse qui suit porte sur les résultats consolidés de TELUS. Des informations sectorielles sont fournies à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services mobiles », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations ».

#### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés sont demeurés inchangés au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, résultat qui tient au fait que la croissance des produits tirés des services mobiles a neutralisé la baisse des produits tirés des services filaires. Les produits tirés des services de réseau mobiles ont augmenté de 17 millions de dollars, en raison de la croissance des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'utilisation accrue de téléphones intelligents, résultat neutralisé en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés de l'équipement mobile et les autres produits ont augmenté de 30 millions de dollars, en raison de l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009 et des ventes à la hausse de téléphones intelligents. Dans le secteur des services filaires, les produits tirés des services de transmission de données se sont accrues de 20 millions de dollars en raison de la croissance des produits tirés du service TELUS TV, des services améliorés de transmission de données et des services gérés, mais ce résultat a été largement neutralisé par la baisse de 67 millions de dollars des produits tirés des services locaux de transmission de la voix existants.

#### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont reculé de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	<b>2010</b>	2009	Variation
Salaires, charge au titre des avantages sociaux <sup>1</sup> , et autres charges liées à l'effectif	<b>570</b>	591	(3,6) %
Autres charges d'exploitation	<b>859</b>	850	1,1 %
	<b>1 429</b>	1 441	(0,8) %

1. Comprend des charges au titre des régimes de retraite à prestations déterminées de 7 millions de dollars en 2010 et de 4 millions de dollars en 2009, qui concernent principalement le secteur des services filaires.

En ce qui a trait aux variations des charges d'exploitation :

- Les salaires, charge au titre des avantages sociaux et les autres charges liées à l'effectif ont diminué de 21 millions de dollars. Cette diminution tient principalement à une réduction des salaires de base dans le secteur des services filaires, qui découle de la diminution du nombre d'employés (équivalents temps plein) au pays et de la baisse continue des coûts discrétionnaires liés à l'effectif (se reporter à la *rubrique 2*, « *Investir dans les ressources internes* »). Ce résultat a été neutralisé en partie par la hausse des frais généraux et d'administration du secteur des services mobiles découlant de la prise en compte des charges de Black's Photo, une société acquise en septembre 2009.
- Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 9 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des frais de fidélisation des abonnés des services mobiles et de l'accroissement des coûts liés à la programmation du service TELUS TV, facteurs neutralisés en partie par la diminution du coût des ventes liées aux services filaires et par les économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle réalisées par les deux secteurs d'exploitation.

### Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration ont diminué de 22 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Les coûts de restructuration se composent principalement d'indemnités de départ concernant les initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle décrites à la *rubrique 2*, « *Investir dans les ressources internes* ». Une charge d'environ 75 millions de dollars est prévue pour les initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle en 2010.

### BAIIA

Le BAIIA consolidé a augmenté de 34 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, résultat qui tient principalement à la baisse des coûts de restructuration et aux retombées des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle, ainsi qu'à la vente de logiciels d'application générant des marges élevées et aux économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle comptabilisées au premier trimestre de 2010. Le BAIIA du secteur des services filaires s'est accru de 25 millions de dollars, et le BAIIA du secteur des services mobiles a progressé de 9 millions de dollars.

### Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

Le total de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels a augmenté de 26 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009.

- L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 11 millions de dollars, en raison principalement de la croissance des immobilisations, y compris le réseau sans fil HSPA.
- L'amortissement des actifs incorporels a progressé de 15 millions de dollars, en raison de l'augmentation des actifs logiciels, y compris les logiciels d'application prenant en charge les services sans fil HSPA.

### Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, résultat qui tient au fait que la hausse du BAIIA a été neutralisée en partie par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

### Autres éléments de l'état des résultats

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
	8	5	60,0 %

Les autres charges, montant net, comprennent la charge liée à la titrisation de créances, le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille, les gains et les pertes à la cession de biens immobiliers et les dons de bienfaisance.

L'augmentation des autres charges, montant net, reflète principalement le fait que les dons de charité ont été versés plus tôt en 2010, facteur neutralisé en partie par les gains au titre de placements de petite envergure. La charge liée à la titrisation de créances s'est élevée à environ 2 millions de dollars aux premiers trimestres de 2010 et de 2009, la hausse du produit moyen tiré de la titrisation de créances en 2010 ayant été neutralisée par la baisse des taux moyens. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Vente de créances* ».

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres	113	115	(1,7) %
Pertes (gains) de change	—	(7)	n.s.
Intérêts créditeurs (remboursements d'impôts)	—	(12)	n.s.
Intérêts créditeurs (autres)	(1)	(1)	—
	112	95	17,9 %

n.s. - non significatif

Les intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres ont diminué de 2 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, en raison de la réduction du solde moyen de la dette et de la baisse du taux d'intérêt effectif. Les intérêts créditeurs liés aux remboursements d'impôts comptabilisés en 2009 découlent du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés de base aux taux d'imposition prévus par la loi	106	115	(7,8) %
Réévaluation du passif d'impôts futurs pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	(7)	(19)	n.s.
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	(1)	(40)	n.s.
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	1	1	—
	99	57	73,7 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	28,9	30,3	(1,4) pt
Taux d'imposition effectifs (en %)	27,0	15,0	12,0 pts

La baisse de 9 millions de dollars de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, découle de la diminution de 3,2 % du bénéfice avant impôts et de la réduction des taux d'imposition combinés prévus par la loi. Les taux d'imposition effectifs étaient moins élevés que les taux prévus par la loi, en raison de la réévaluation du passif d'impôts futurs et de l'écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs et des ajustements corrélatifs à ce redressement. Les modifications des taux d'imposition futurs en Colombie-Britannique sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2009, ce qui a pour effet de réduire les taux avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les modifications des taux d'imposition en Ontario pour 2010 à 2013 sont entrées en vigueur au quatrième trimestre de 2009 et s'appliquent aux impôts sur les bénéfices provinciaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010. Par ailleurs, les taux d'imposition fédéraux en vigueur ont diminué en 2010.

Autres éléments du résultat étendu (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
	16	30	(46,7) %

Les autres éléments du résultat étendu comprennent les variations de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie et liés principalement aux titres de créance libellés en dollars américains.

#### 5.4 Secteur des services filaires

Produits d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
Services locaux de transmission de la voix	439	470	(6,6) %
Services interurbains de transmission de la voix	133	166	(19,9) %
Services de transmission de données	558	538	3,7 %
Autres	68	71	(4,2) %
Produits d'exploitation externes	1 198	1 245	(3,8) %
Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles	36	33	9,1 %
Total des produits d'exploitation	1 234	1 278	(3,4) %



Le total des produits d'exploitation du secteur des services filaires a diminué de 47 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 31 millions de dollars. Ce recul continue de refléter la diminution des produits tirés des services d'accès de base et des services améliorés de transmission de la voix découlant de la concurrence à l'égard de l'obtention d'abonnés des services résidentiels, de la diminution consécutive des lignes résidentielles locales d'accès au réseau ainsi que d'offres concurrentielles similaires, de même que le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet. Le recul reflète également la réduction des lignes commerciales d'accès aux services de transmission de la voix découlant du remplacement de la technologie en faveur des services de transmission de données, des activités des concurrents, y compris la concurrence au chapitre des tarifs, et des dépenses prudentes engagées par les entreprises à la suite du récent repli de l'économie.

**Indicateurs de l'exploitation – secteur des services filaires**

(en milliers)	Aux 31 mars		
	2010	2009	Variation
<b>Lignes d'accès au réseau<sup>1</sup></b>			
Lignes résidentielles	2 173	2 354	(7,7) %
Lignes commerciales	1 735	1 769	(1,9) %
<b>Total</b>	<b>3 908</b>	<b>4 123</b>	<b>(5,2) %</b>

(en milliers)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
<b>(Pertes nettes) ajouts nets de lignes d'accès au réseau</b>			
Lignes résidentielles	(50)	(44)	(13,6) %
Lignes commerciales	(8)	(9)	11,1 %
<b>Total</b>	<b>(58)</b>	<b>(53)</b>	<b>(9,4) %</b>

1. En raison de l'examen périodique portant sur l'évaluation du nombre d'abonnés et des corrections apportées, les données historiques liées aux lignes d'accès au réseau ont été retraitées pour les périodes antérieures, avec prise d'effet en 2007. Le total des lignes d'accès au réseau au 31 mars 2010 reflète une réduction du nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau de 7 000 par rapport au nombre de lignes présenté précédemment en ce qui concerne les abonnés à TELUS TV qui ne sont pas abonnés aux services de transmission de la voix, mais qui ont été pris en compte par inadvertance dans le calcul du nombre de lignes d'accès au réseau. Le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau a été réduit de 65 000 par rapport au nombre présenté précédemment, en raison de la révision et de la suppression de dossiers d'abonnés inexacts effectuées dans le cadre de l'intégration des processus de facturation et de production de rapports concernant les abonnés, ainsi que de la mise en application, à tous les échelons de la société, des pratiques en matière d'évaluation utilisées au sein de l'industrie.

Les pertes nettes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont augmenté au premier trimestre de 2010, par rapport à celles enregistrées à la période correspondante de 2009, en raison des activités promotionnelles soutenues visant les services locaux et les services Internet mises en œuvre par le principal câblodistributeur concurrent de la société. La diminution des lignes commerciales d'accès au réseau continue de refléter les pertes de lignes d'accès aux services de transmission de la voix, particulièrement dans l'ouest du Canada, découlant des activités promotionnelles mises en œuvre par la concurrence, facteur neutralisé en partie par l'augmentation des lignes d'accès aux services de transmission de données à l'échelle nationale. La croissance de certains services de transmission de données, tels que les réseaux privés, n'est pas prise en compte dans le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau, et le passage des services de transmission de la voix existants aux services IP a donné lieu à une baisse générale des lignes commerciales d'accès au réseau.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 33 millions de dollars. Cette baisse reflète le maintien de la concurrence au chapitre des tarifs dans l'ensemble de l'industrie, la diminution du nombre d'abonnés aux services locaux et le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet. L'augmentation des volumes à la minute facturés pour les services de détail et d'affaires a été largement neutralisée par la baisse des volumes à la minute facturés pour les services résidentiels et de gros.
- Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 20 millions de dollars. Cette augmentation tient i) à la croissance du nombre d'abonnés aux services TELUS TV; ii) à l'accroissement des services Internet et des services de transmission et d'hébergement de données améliorés, neutralisé en partie par la diminution des tarifs moyens découlant des pressions concurrentielles; iii) à la hausse des produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires découlant de la vente d'applications logicielles générant des marges élevées au premier trimestre de 2010. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services de base existants et par la réduction des ventes d'équipement de transmission de données.

**Indicateurs de l'exploitation – secteur des services filaires**

(en milliers)	Aux 31 mars		
	2010	2009	Variation
<b>Abonnés à Internet</b>			
Haute vitesse <sup>1</sup>	1 131	1 105	2,4 %
Commuté	80	114	(29,8) %
Total <sup>1</sup>	1 211	1 219	(0,7) %
<b>Abonnés à TELUS TV<sup>2</sup></b>	199	98	103,1 %

(en milliers)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
<b>Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés à Internet</b>			
Haute vitesse	3	14	(78,6) %
Commuté	(7)	(10)	30,0 %
Total	(4)	4	n.s.
<b>Ajouts nets d'abonnés à TELUS TV<sup>2</sup></b>	29	20	45,0 %

1. Les soldes concernant les abonnés à Internet haute vitesse et le total des abonnés au service Internet au 31 mars 2009 ont été réduits de 5 000 afin de tenir compte de l'ajustement du solde d'ouverture comptabilisé au deuxième trimestre de 2009. Les ajouts nets concernant le premier trimestre de 2009 n'ont pas été retraités.
2. Comprend les abonnés à TELUS TV Satellite<sup>MC</sup> avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2009.

Les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse ont diminué au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, résultat qui continue de refléter la forte concurrence et le fait que le marché arrive à maturité. Le nombre d'abonnés au service TELUS TV a plus que doublé au cours de la période de 12 mois terminée le 31 mars 2010, la société ayant amélioré ses capacités en matière d'installation, procédé au lancement de la programmation haute définition et des ENP, accru sa couverture géographique en ce qui concerne le service TV sur IP, lancé le service TELUS TV Satellite au milieu de 2009, et commercialisé des produits groupés.

- Les autres produits ont diminué de 3 millions de dollars, en raison de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
Salaires, charge au titre des avantages sociaux <sup>1</sup> , et autres charges liées à l'effectif	425	452	(6,0) %
Autres charges d'exploitation	362	382	(5,2) %
Charges d'exploitation	787	834	(5,6) %
Coûts de restructuration	4	26	(84,6) %
Total des charges d'exploitation	791	860	(8,0) %

1. Comprend des charges au titre des régimes de retraite à prestations déterminées de 7 millions de dollars en 2010 et de 4 millions de dollars en 2009.

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires a diminué de 69 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009.

- Les salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif ont diminué de 27 millions de dollars, résultat qui tient principalement à la diminution des salaires de base découlant du nombre réduit d'employés au pays (équivalents temps plein) et à la baisse des coûts discrétionnaires liés à l'effectif tels que les frais de déplacement et les heures supplémentaires.
- Les autres charges d'exploitation ont reculé de 20 millions de dollars, en raison principalement de la baisse du coût des ventes découlant des volumes réduits de ventes d'équipement et de la mise en place des services connexes, ainsi que de la réduction des frais de transit et de résiliation découlant de la baisse des volumes à la minute d'appels interurbains sortants et des économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle. Ces résultats à la baisse ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts relatifs à la programmation de TELUS TV tenant au fait que le nombre d'abonnés a doublé et, dans une moindre mesure, à la hausse des coûts des installations d'accès aux fins de la mise en œuvre de contrats d'entreprise d'envergure et complexes.

- Les coûts de restructuration ont reculé de 22 millions de dollars, résultat qui reflète les importantes activités de restructuration mises en œuvre à la période correspondante de l'exercice précédent, de même que la diminution prévue des coûts de restructuration pour l'exercice complet 2010, par rapport à 2009 (se reporter à la *rubrique 9*). Se reporter aux initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle de la société, comme il est décrit à la *rubrique 2*, « *Investir dans les ressources internes* ».

BAIIA – secteur des services filaires	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	443	418	6,0 %
Marge du BAIIA (en %)	35,9	32,7	3,2 pts

Le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté de 25 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Cette amélioration découle de la baisse des coûts de restructuration et des économies résultant des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle mises en œuvre pour atténuer la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix, ainsi que des ventes d'applications logicielles générant des marges élevées comptabilisées au premier trimestre de 2010.

### 5.5 Secteur des services mobiles

Produits d'exploitation – secteur des services mobiles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
Services de réseau	1 089	1 072	1,6 %
Équipement et autres produits	88	58	51,7 %
Produits d'exploitation externes	1 177	1 130	4,2 %
Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles	7	7	—
Total des produits d'exploitation	1 184	1 137	4,1 %

Les produits tirés du secteur des services mobiles ont augmenté de 47 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services de réseau se sont accrus de 17 millions de dollars, en raison de la croissance continue des produits tirés des services mobiles de transmission de données et de la croissance de 6,4 % du nombre d'abonnés. Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté de 50 millions de dollars, ou 24 %, résultat qui a été neutralisé en partie par la baisse de 33 millions de dollars, ou 3,7 %, des produits tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés des services mobiles de transmission de données représentent maintenant 24 % des produits tirés des services de réseau, comparativement à 19 % à la période correspondante de 2009. La croissance des produits tirés des services de transmission de données reflète les produits élevés tirés des services liés aux téléphones intelligents et à la messagerie textuelle, qui découlent de la pénétration accrue du marché des téléphones intelligents, de l'utilisation accrue de forfaits de services de transmission de données, des appareils compatibles avec les technologies HSPA et EVDO haute vitesse et des clés Internet mobile, ainsi que de la hausse des volumes liés aux services de transmission de données en itinérance depuis l'étranger, facteurs neutralisés en partie par la baisse des tarifs liés aux services d'itinérance.

Les téléphones intelligents ont représenté 33 % des ajouts bruts d'abonnés aux services postpayés au premier trimestre de 2010, par rapport à 18 % à la période correspondante de 2009. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentent maintenant 22 % du nombre d'abonnés aux services postpayés, comparativement à 15 % au premier trimestre de 2009, et génèrent des PMAA considérablement plus élevés que ceux tirés des appareils qui donnent uniquement accès aux services de messagerie textuelle et de transmission de la voix. L'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts devrait avoir une incidence favorable sur la croissance future des produits tirés des services de transmission de données et des PMAA, et se traduire par une utilisation accrue du réseau et par une hausse des frais de fidélisation des abonnés dans l'avenir, par rapport aux niveaux historiques.

Les PMAA combinés se sont chiffrés à 55,80 \$ au premier trimestre de 2010, en baisse de 2,59 \$, ou 4,4 %, par rapport à la période correspondante de 2009. Ce résultat reflète une baisse séquentielle saisonnière par rapport aux PMAA de 57,38 \$ comptabilisés au quatrième trimestre de 2009. Les PMAA tirés des services de transmission de données se sont établis à 13,14 \$ au premier trimestre de 2010, en hausse de 1,88 \$, ou 17 %, par rapport à la période correspondante de 2009. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix se sont établis à 42,66 \$ au premier trimestre de 2010, en baisse de 4,47 \$, ou 9,5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Bien que la diminution des PMAA tirés des services de transmission de la voix ait ralenti par rapport à la diminution de 12 % comptabilisée au quatrième trimestre de 2009, la tendance à la baisse s'est maintenue et tient à divers facteurs, notamment la baisse des minutes par abonné des services résidentiels et d'affaires, l'utilisation accrue des forfaits minutes incluses découlant des changements dans les habitudes des abonnés et de l'adoption de forfaits visant à optimiser les tarifs, la pénétration accrue de la marque Koodo et la réduction des produits tirés de ce service, un volume accru du nombre d'abonnés aux clés Internet mobile pour lesquelles aucun produit des services de transmission de la voix ne peut être tiré, la diminution des PMAA tirés du service Mike, la suppression des frais d'accès au système et des frais pour le service 911, et la baisse des tarifs liés aux services d'itinérance depuis l'étranger, facteurs neutralisés en partie par la hausse des produits découlant des meilleures caractéristiques des services offerts et par l'accroissement des volumes liés aux services d'itinérance depuis l'étranger.

Les ajouts bruts et les ajouts nets d'abonnés reflètent l'amélioration de la conjoncture économique, la capacité de distribution accrue de l'appareil iPhone avec prise d'effet en mars 2010 et les efforts concertés déployés afin d'attirer des abonnés des services postpayés présentant une valeur élevée et de les fidéliser, par rapport au premier trimestre de 2009. Dans l'ensemble, les ajouts bruts d'abonnés se sont accrus de 2,9 % au premier trimestre de 2010, et les solides ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont totalisé 238 000, soit une hausse de 10,7 % comparativement à la période correspondante de 2009. Les ajouts bruts des services postpayés ont représenté environ 67 % du total des ajouts bruts au premier trimestre de 2010, soit une hausse de cinq points de pourcentage par rapport au premier trimestre de 2009.

Les ajouts nets au premier trimestre de 2010 se sont chiffrés à 51 000, en hausse de 6,3 % par rapport à la période correspondante de 2009. Ce résultat reflète l'amélioration continue de la composition des ajouts bruts et des ajouts nets d'abonnés des services postpayés et prépayés. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont chiffrés à 65 000 au premier trimestre de 2010, en hausse de 48 % par rapport à la période correspondante de 2009, et ont représenté 127 % du total des ajouts nets pour le premier trimestre de 2010, par rapport à 92 % à la période correspondante de 2009. Le nombre d'abonnés des services prépayés a reculé de 14 000 au premier trimestre de 2010, la société ayant choisi de ne pas réagir par suite de l'offre de tarifs réduits visant les appareils faite par la concurrence dans le segment des services prépayés et d'accorder une plus grande importance à la croissance du nombre d'abonnés des services postpayés, segment qui présente une valeur plus élevée. Les abonnés des services prépayés ont diminué au premier trimestre de 2010, tandis que des ajouts nets de 4 000 avaient été comptabilisés au premier trimestre de 2009.

Le taux de désabonnement combiné s'est établi à 1,55 % au premier trimestre de 2010, en baisse comparativement à 1,62 % à la période correspondante de 2009. Cette baisse reflète la diminution du taux de désabonnement non volontaire découlant de l'amélioration de la conjoncture économique, facteur neutralisé en partie par l'intensification des pressions concurrentielles sur le plan du marketing, tant en ce qui concerne le segment des services postpayés que celui des services prépayés.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont augmenté de 30 millions de dollars au premier trimestre de 2010, en raison principalement de l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009 et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des produits par appareil d'abonné découlant de l'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts et de la hausse des volumes d'acquisition d'abonnés et de fidélisation, ainsi que des ventes d'accessoires à la hausse.
- Les produits tirés des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services mobiles au secteur des services filaires, et ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

**Indicateurs de l'exploitation – secteur des services mobiles**

	<b>Aux 31 mars</b>		
	<b>2010</b>	2009	Variation
<b>Abonnés</b> (en milliers)			
Postpayés	<b>5 355</b>	4 966	7,8 %
Prépayés	<b>1 220</b>	1 211	0,7 %
<b>Total</b>	<b>6 575</b>	6 177	6,4 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	<b>81,4</b>	80,4	1,0 pt
Population <sup>1</sup> couverte par les services numériques (en millions) <sup>2</sup>	<b>33,7</b>	32,7	3,1 %
Population couverte par le réseau HSPA (en millions) <sup>2</sup>	<b>31,3</b>	—	n.s.
	<b>Trimestres terminés les 31 mars</b>		
	<b>2010</b>	2009	Variation
<b>Ajouts bruts d'abonnés</b> (en milliers)			
Postpayés	<b>238</b>	215	10,7 %
Prépayés	<b>118</b>	131	(9,9) %
<b>Total</b>	<b>356</b>	346	2,9 %
<b>Ajouts nets d'abonnés</b> (en milliers)			
Postpayés	<b>65</b>	44	47,7 %
Prépayés	<b>(14)</b>	4	n.s. %
<b>Total</b>	<b>51</b>	48	6,3 %
PMAA (en dollars) <sup>3</sup>	<b>55,80</b>	58,39	(4,4) %
Taux de désabonnement, par mois (en %) <sup>3</sup>	<b>1,55</b>	1,62	(0,07) pt
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	<b>359</b>	382	(6,0) %
Frais d'acquisition <sup>4</sup> par ajout brut d'abonné (en dollars) <sup>3</sup>	<b>322</b>	336	(4,2) %
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) <sup>3</sup>	<b>11,3</b>	10,5	0,8 pt
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars)	<b>611</b>	604	1,2 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau	<b>45,6</b>	45,5	0,1 pt

pt(s) – point(s) de pourcentage

1. Par « population », on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.
2. Y compris les ententes de services d'itinérance et de revente, conclues principalement avec Bell Canada.
3. Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services mobiles.
4. Frais d'acquisition.

<b>Charges d'exploitation – secteur des services mobiles</b> (en millions de dollars)	<b>Trimestres terminés les 31 mars</b>		
	<b>2010</b>	2009	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	<b>218</b>	183	19,1 %
Charges d'exploitation des services de réseau	<b>157</b>	154	1,9 %
Frais de marketing	<b>86</b>	93	(7,5) %
Frais généraux et d'administration			
Salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif	<b>145</b>	139	4,3 %
Autres frais généraux et d'administration	<b>79</b>	78	1,3 %
Charges d'exploitation	<b>685</b>	647	5,9 %
Coûts de restructuration	<b>2</b>	2	—
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>687</b>	649	5,9 %

Le total des charges d'exploitation du secteur des services mobiles a augmenté de 38 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, en raison de ce qui suit :

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté de 35 millions de dollars. Cette hausse tient en partie à l'augmentation des volumes au chapitre de l'acquisition d'abonnés et de la fidélisation et à l'accroissement des coûts par appareil afin de soutenir la migration des abonnés vers des téléphones intelligents, y compris les appareils iPhone 3G et 3GS d'Apple. Les charges liées aux ventes d'équipement tiennent compte des résultats de Black's depuis septembre 2009.
- Les charges d'exploitation des services de réseau ont augmenté de 3 millions de dollars. L'augmentation reflète l'introduction de frais pour le service 911 s'appliquant aux abonnés des services mobiles au Québec et la légère hausse des coûts liés à la croissance de 24 % des produits tirés des services de transmission de données. La pénétration continue du marché des téléphones intelligents a entraîné une hausse des volumes liés à des revenus partagés avec des tiers et des volumes liés aux licences d'utilisation des fournisseurs de services, facteurs neutralisés en grande partie par la baisse des revenus partagés avec des tiers négociés et par la réduction des tarifs. La croissance des volumes d'itinérance a été neutralisée par la baisse des coûts liés aux services d'itinérance découlant de la réduction des tarifs.
- Les frais de marketing ont diminué de 7 millions de dollars, les changements apportés à la gamme de produits autres que les téléphones intelligents et les branchements découlant de réseaux de distribution assortis de coûts variables moins élevés ayant entraîné une baisse générale des commissions. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont diminué de 14 \$, ou 4,2 % ce trimestre, par rapport au premier trimestre de 2009, car la baisse des commissions par ajout brut d'abonnés a été neutralisée en partie par la hausse des coûts de financement par appareil reflétant l'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts.

Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau se sont établis à 11,3 % au premier trimestre de 2010, en hausse comparativement à 10,5 % à la période correspondante de 2009. Cette hausse reflète l'augmentation des volumes de fidélisation attribuable au nombre plus élevé d'abonnés, ainsi que l'augmentation des coûts de financement par appareil d'abonné résultant de la migration continue des abonnés vers des téléphones intelligents, y compris l'accroissement des volumes tenant au fait que les abonnés se sont dotés d'appareils fondés sur la technologie HSPA.

- Le total des frais généraux et d'administration a augmenté de 7 millions de dollars, en raison principalement de la hausse de 6 millions de dollars des salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif inscrits, qui tient à la prise en compte, en 2010, des charges de Black's Photo. Les autres frais généraux et d'administration ont progressé légèrement tandis que la prise en compte des charges de Black's Photo et la hausse des coûts relatifs à la main-d'œuvre externe visant à soutenir l'accroissement du nombre d'abonnés ont été neutralisées en grande partie par la diminution des créances douteuses et par les économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle. Les créances douteuses ont diminué de 9 millions de dollars, résultat qui reflète la baisse du taux de désabonnement non volontaire découlant de la reprise de l'économie.
- Les coûts de restructuration sont demeurés inchangés. Une analyse des activités de restructuration en cours est présentée à la *rubrique 2*, « *Investir dans les ressources internes* ».

BAIIA – secteur des services mobiles	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	497	488	1,8 %
Marge du BAIIA (en %)	42,0	42,9	(0,9) pt

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Ce résultat reflète la croissance accrue du BAIIA tiré des services de transmission de données, la diminution moins prononcée des PMAA et la réduction des créances douteuses. Comme il était prévu, les marges du secteur des services mobiles continuent de subir des pressions, en raison principalement de la hausse des frais de fidélisation liés aux mises en service de téléphones intelligents, par suite du lancement du nouveau réseau HSPA et des appareils connexes à la fin de 2009.

## 6. Évolution de la situation financière

Le tableau ci-après illustre les variations entre les bilans consolidés survenues au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
<b>Actif à court terme</b>					
Encaisse et placements temporaires, montant net	46	41	5	12 %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	737	694	43	6 %	Augmentation découlant de la réduction de 100 millions de dollars du produit tiré des créances titrisées (se reporter à la rubrique 7.6), neutralisée en partie par la baisse des créances de fournisseurs de services mobiles résultant de la réduction des PMAA tirés des services postpayés et par la diminution saisonnière des créances des détaillants. Le délai moyen de règlement des débiteurs était de 43 jours au 31 mars 2010, comparativement à 46 jours au 31 décembre 2009 et à 43 jours au 31 mars 2009.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	31	16	15	94 %	Augmentation découlant du reclassement des soldes des actifs à long terme, ainsi que des impôts finaux exigibles en 2010 pour l'année d'imposition 2009.
Stocks	206	270	(64)	(24) %	Principalement une diminution des volumes d'appareils mobiles ainsi que des pièces et accessoires, et une baisse du coût moyen des nouveaux appareils.
Frais payés d'avance	173	105	68	65 %	Principalement le paiement des droits de licence annuels pour les services mobiles et les charges sociales, déduction faite de l'amortissement.
Actifs dérivés	2	1	1	100 %	Ajustements à la juste valeur des couvertures relatives aux opérations concernant TELUS International.
<b>Passif à court terme</b>					
Créditeurs et charges à payer	1 388	1 385	3	—	Reflète principalement une augmentation des intérêts à payer et des montants à payer au titre des avantages sociaux, neutralisée par la diminution des comptes fournisseurs et des charges à payer tenant à la diminution des dépenses en immobilisations.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	6	182	(176)	(97) %	Reflète les impôts finaux exigibles en 2010 pour l'année d'imposition 2009, neutralisés en partie par la charge d'impôts de l'exercice 2010, déduction faite des acomptes provisionnels pour 2010.
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	86	135	(49)	(36) %	Les paiements ont excédé les nouvelles obligations en vertu des programmes de restructuration.
Dividendes à payer	152	150	2	1 %	—
Facturation par anticipation et dépôts de clients	687	674	13	2 %	Reflète principalement le fait que les produits reportés sont maintenant pris en compte pour l'exercice considéré.
Tranche à court terme de la dette à long terme	82	82	—	—	Le solde pour les deux périodes tient compte de l'échéance en mai 2010 de débentures de série 1 à 12 % d'un montant de 50 millions de dollars de TCI et de l'échéance en juillet 2010 d'obligations hypothécaires de premier rang de série U à 11,5 % d'un montant de 30 millions de dollars de TCI.
Passifs dérivés	48	62	(14)	(23) %	Ajustements à la juste valeur pour tenir compte des options sur actions et des couvertures relatives aux unités d'actions temporairement inaccessibles, ainsi que le dénouement des dérivés liés aux options réglées en espèces, neutralisés en partie par les couvertures de change pour les appareils mobiles.
Tranche à court terme des impôts futurs	288	294	(6)	(2) %	Réduction du revenu tiré de la société de personnes qui n'a pas encore été attribué aux associés au 31 mars 2010, par rapport au 31 décembre 2009.
<b>Fonds de roulement<sup>1</sup></b>	<b>(1 542)</b>	<b>(1 837)</b>	<b>295</b>	<b>16 %</b>	L'amélioration du fonds de roulement tient à la baisse séquentielle des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations au premier trimestre, ainsi qu'à la réduction du délai de règlement des débiteurs, ce qui a facilité le paiement des impôts et des obligations au titre des activités de restructuration.
1. Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.					

**Évolution de la situation financière** Suite du tableau de la page précédente.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
<b>Actif à long terme</b>					
Immobilisations corporelles et autres actifs, montant net	7 637	7 729	(92)	(1) %	Se reporter à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations », ainsi qu'à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des immobilisations corporelles ».
Actifs incorporels, montant net	5 096	5 148	(52)	(1) %	Se reporter à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations », ainsi qu'à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des actifs incorporels ». Les soldes des deux périodes tiennent compte d'un montant de 3 849 millions de dollars versé au titre des licences de spectre pour les SSFE.
Écart d'acquisition, montant net	3 572	3 572	—	—	—
Autres actifs à long terme	1 642	1 602	40	2 %	Concerne principalement la capitalisation des régimes de retraite et l'amortissement continu de l'actif transitoire des régimes de retraite.
Placements	40	41	(1)	(2) %	Reflète la vente d'un placement d'un montant peu élevé, déduction faite d'un nouveau placement.
<b>Passif à long terme</b>					
Dette à long terme	6 072	6 090	(18)	—	Comprend une diminution de 46 millions de dollars de la valeur en dollars canadiens des billets libellés en dollars américains et une augmentation de 28 millions de dollars de l'encours du papier commercial.
Autres passifs à long terme	1 281	1 271	10	1 %	Comprend une augmentation de 26 millions de dollars tenant aux variations des taux de change du dollar américain et un ajustement de la juste valeur du passif dérivé lié aux billets libellés en dollars américains échéant en 2011 (compensé dans la dette à long terme et les autres éléments du résultat étendu), déduction faite de la tranche des produits reportés qui est maintenant prise en compte dans l'exercice considéré.
Impôts futurs	1 362	1 319	43	3 %	Augmentation des impôts futurs sur les actifs et passifs à long terme, y compris les gains et pertes non réalisés sur les dérivés.
<b>Capitaux propres</b>					
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	7 709	7 554	155	2 %	Principalement un bénéfice net de 267 millions de dollars et un montant de 16 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat étendu qui reviennent aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, moins les dividendes déclarés de 152 millions de dollars.
Part des actionnaires sans contrôle	21	21	—	—	Bénéfice net de 1 million de dollars qui revient à la part des actionnaires sans contrôle, moins les dividendes de 1 million de dollars versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle.



## 7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les politiques financières liées à la structure du capital de la société sont décrites à la *rubrique 4.3*. Dans le cours normal des activités, la société a généré des flux de trésorerie liés à l'exploitation annuels supérieurs aux dépenses en immobilisations annuelles nécessaires à la croissance des activités et aux investissements dans la technologie.

Sommaire des états consolidés des flux de trésorerie (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
Rentrées liées aux activités d'exploitation	414	614	(32,6) %
Sorties liées aux activités d'investissement	(307)	(478)	35,8 %
Sorties liées aux activités de financement	(102)	(75)	(36,0) %
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	5	61	—
Encaisse et placements temporaires, montant net, au début	41	4	—
Encaisse et placements temporaires, montant net, à la fin	46	65	(29,3) %

### 7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 200 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, principalement en raison de ce qui suit :

- La variation du produit tiré des créances titrisées (prise en compte dans la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement figurant à l'état consolidé des flux de trésorerie), qui constitue une sortie de fonds lorsque le produit diminue et une source de fonds lorsque le produit augmente. Au premier trimestre de 2010, la société a réduit de 100 millions de dollars le produit tiré des créances titrisées, alors que ce produit était demeuré inchangé au premier trimestre de 2009. Se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Vente de créances* ».
- La hausse du BAIIA de 34 millions de dollars, comme il est décrit à la *rubrique 5*, « *Analyse des résultats d'exploitation* ». Le BAIIA excluant les coûts de restructuration a progressé de 12 millions de dollars.
- L'augmentation de 26 millions de dollars des paiements au titre de la restructuration.
- La baisse de 13 millions de dollars des intérêts payés, qui tient principalement aux activités de financement en 2009 qui avaient donné lieu à une plus grande proportion de taux fixes, à la dette assortie de paiements d'intérêts semestriels, à la réduction du papier commercial assorti de taux variables et au remboursement de tous les montants prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012.
- Les paiements d'impôts de 251 millions de dollars, déduction faite des remboursements reçus, comptabilisés au premier trimestre de 2010, résultat en hausse de 37 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2009. Les paiements comprennent les impôts finaux exigibles pour l'année d'imposition précédente ainsi que les acomptes provisionnels pour l'exercice considéré.
- Les autres variations du fonds de roulement, y compris une légère réduction des créances des fournisseurs au premier trimestre de 2010, comparativement au premier trimestre de 2009.

### 7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 171 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, en raison principalement de la réduction des dépenses en immobilisations. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels en construction se sont chiffrés à 546 millions de dollars, soit une baisse de 43 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2009 qui reflète la diminution du ratio d'intensité des dépenses en immobilisations en 2010.

Dépenses en immobilisations (en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2010	2009	Variation
Secteur des services filaires	252	278	(9,4) %
Secteur des services mobiles	59	196	(69,9) %
Total des dépenses en immobilisations	311	474	(34,3) %
BAIIA déduction faite du total des dépenses en immobilisations <sup>1</sup>	629	432	45,6 %
Intensité des dépenses en immobilisations (en %)²	13	20	(7) pts

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », pour le calcul et pour une description du BAIIA.
2. L'intensité des dépenses en immobilisations est calculée comme les dépenses en immobilisations divisées par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Le total des dépenses en immobilisations a reculé de 163 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. La diminution du ratio d'intensité des dépenses en immobilisations en 2010 reflète principalement les importantes activités mises en œuvre en 2009 aux fins du lancement du réseau sans fil HSPA 3G+, qui a eu lieu en novembre 2009. La société s'attend à une réduction d'environ 400 millions de dollars, ou 19 %, des dépenses en immobilisations pour l'exercice complet 2010, par rapport à 2009 (se reporter à la rubrique 9). Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations a augmenté de 197 millions de dollars, ou 46 %, au premier trimestre de 2010, comparativement à la période correspondante de 2009.

- Secteur des services filaires

Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires ont reculé de 26 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Le recul reflète la diminution des dépenses visant à soutenir la croissance du réseau, la demande ayant diminué, par rapport à des dépenses considérablement élevées comptabilisées au premier trimestre de 2009. Ce résultat a été neutralisé en partie par la hausse des dépenses liées à TELUS TV et des dépenses visant les autres initiatives liées aux réseaux à large bande filaires (se reporter à la rubrique 2, « Activités principales et stratégie »). Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services filaires s'est établi à 20 % au premier trimestre de 2010, en baisse comparativement à 22 % au premier trimestre de 2009. Les flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) du secteur des services filaires se sont chiffrés à 191 millions de dollars au premier trimestre de 2010, soit une hausse de 51 millions de dollars, ou 36 %, par rapport au premier trimestre de 2009.

- Secteur des services mobiles

Les dépenses en immobilisations du secteur des services mobiles ont reculé de 137 millions de dollars au premier trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009. Ce recul en 2010 reflète les activités mises en œuvre à l'exercice précédent aux fins de la construction du nouveau réseau HSPA 3G+, qui a été lancé en novembre 2009, ainsi que la baisse des dépenses liées au réseau AMRC, qui est bien établi. Par conséquent, le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services mobiles s'est établi à 5 % au premier trimestre de 2010, en baisse comparativement à 17 % au premier trimestre de 2009, résultat qui tient au fait que la société est passée de l'étape de la transition à l'étape du maintien par suite du lancement du réseau HSPA en novembre 2009. La société prévoit une hausse des dépenses en immobilisations au cours des prochains trimestres. Les flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) du secteur des services mobiles se sont chiffrés à 438 millions de dollars au premier trimestre de 2010, soit une hausse de 146 millions de dollars, ou 50 %, comparativement au premier trimestre de 2009.

### 7.3 Sorties liées aux activités de financement

Les sorties nettes liées aux activités de financement ont augmenté de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2010, comparativement à la période correspondante de 2009.

- Les dividendes en espèces versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote se sont élevés à 129 millions de dollars au premier trimestre de 2010, et ils concernaient le dividende de 47,5 cents par action déclaré au quatrième trimestre de 2009. Le montant représente les dividendes payables au 31 décembre 2009, déduction faite de dividendes de 22 millions de dollars réinvestis dans les actions sans droit de vote de TELUS en vertu du programme de réinvestissement des dividendes de la société, qui a été modifié. Aux termes de ce programme, des actions sur le capital autorisé ont été émises à un escompte de 3 % plutôt que d'être achetées sur le marché. Le taux de participation au programme de réinvestissement des dividendes était d'environ 14 % au 4 janvier 2010. Les dividendes de 151 millions de dollars versés au premier trimestre de 2009 concernaient le dividende de 47,5 cents par action déclaré au quatrième trimestre de 2008.

- Facilités bancaires et papier commercial

La société alterne régulièrement entre diverses sources de financement à court terme pour tirer parti des écarts au chapitre des frais d'intérêts. Au premier trimestre de 2010, la société a accru l'encours du papier commercial de 28 millions de dollars, le portant à 495 millions de dollars, mais elle n'a prélevé aucun montant au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 (résultat inchangé par rapport au 31 décembre 2009). Au premier trimestre de 2009, la société avait réduit les montants nets prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 de 680 millions de dollars, les ramenant à 300 millions de dollars, et avait accru l'encours du papier commercial de 756 millions de dollars, le portant à 1 188 millions de dollars.

#### 7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

<b>Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement</b>			
Aux 31 mars ou pour les périodes de 12 mois terminées à cette date			
	<b>2010</b>	2009	Variation
<b>Composantes des ratios d'endettement et de couverture<sup>1</sup> (en millions de dollars)</b>			
Dettes nettes	<b>7 235</b>	7 301	(66)
Total des capitaux investis — valeur comptable	<b>15 021</b>	14 715	306
BAIIA excluant les coûts de restructuration	<b>3 693</b>	3 816	(123)
Montant net des intérêts débiteurs	<b>549</b>	449	100
<b>Ratios d'endettement</b>			
Dettes à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	<b>88</b>	76	12 pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	<b>4,8</b>	3,8	1
Dettes nettes/total des capitaux investis (en %) <sup>1</sup>	<b>48,2</b>	49,6	(1,4) pt
Dettes nettes/BAIIA excluant les coûts de restructuration <sup>1</sup>	<b>2,0</b>	1,9	0,1
<b>Ratios de couverture<sup>1</sup></b>			
Couverture des intérêts sur la dette à long terme (couverture par le bénéfice)	<b>3,1</b>	4,3	(1,2)
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration	<b>6,7</b>	8,5	(1,8)
<b>Autres mesures</b>			
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) <sup>2</sup>	<b>621</b>	(42)	663
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté en (%) <sup>1</sup>	<b>67</b>	57	10 pts
Ratio de distribution (en %) <sup>1</sup>	<b>64</b>	52	12 pts

1. Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

2. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles », pour la définition.

La diminution de la dette nette au 31 mars 2010, par rapport à l'exercice précédent, reflète la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités de financement en 2009, y compris la réduction de l'encours du papier commercial, le remboursement des montants prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 et le rachat anticipé d'une tranche des billets libellés en dollars américains, facteurs largement neutralisés par l'émission en mai d'un billet d'un montant de 700 millions de dollars échéant dans cinq ans, et par l'émission en décembre d'un billet d'un montant de 1 milliard de dollars échéant dans 10 ans. La hausse du total des capitaux investis reflète principalement l'augmentation des bénéfices non répartis. Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration) a augmenté de 0,1, résultat qui tient au fait que la réduction du BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois a été neutralisée en partie seulement par la diminution de la dette nette.

La proportion des titres de créance qui portent intérêt à des taux fixes était de 88 % au 31 mars 2010, soit un résultat en hausse comparativement à 76 % à l'exercice précédent, qui tient principalement à l'émission de billets de série CF en mai 2009 et au remboursement des montants prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des activités de titrisation de créances. La durée moyenne à l'échéance de la dette, qui était de 3,8 ans au 31 mars 2009, a été portée à 4,8 ans au 31 mars 2010, en raison essentiellement de l'émission, en décembre 2009, de billets de série CG échéant dans 10 ans et du rachat anticipé d'une tranche des billets libellés en dollars américains échéant le 1<sup>er</sup> juin 2011.

Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme était de 3,1 fois pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2010, soit une baisse comparativement à 4,3 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des intérêts débiteurs sur la dette à long terme (qui tient principalement à la perte de 99 millions de dollars liée au rachat de titres de créance à long terme comptabilisée en décembre 2009) s'est traduite par une réduction de 0,7 fois du ratio, et la diminution du bénéfice sur 12 mois avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices a donné lieu à une réduction de 0,5 fois du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA (excluant les coûts de restructuration) était de 6,7 fois pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2010, soit une baisse comparativement à 8,5 fois à l'exercice précédent, qui tient principalement à la perte liée au rachat de titres de créance à long terme comptabilisée en décembre 2009. Ce ratio, ajusté de manière à ne pas tenir compte de la perte liée au rachat de titres de créance à long terme, s'est établi à 8,2 fois au 31 mars 2010.

Les flux de trésorerie disponibles pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2010 ont augmenté de 663 millions de dollars par rapport à la période de 12 mois terminée le 31 mars 2009. L'augmentation est attribuable à la réduction du total des dépenses en immobilisations, facteur neutralisé en partie par la baisse du BAIIA et par l'augmentation des coûts de restructuration, des intérêts payés et des paiements d'impôts.

La stratégie de la société vise à maintenir les politiques et les lignes directrices financières énoncées ci-après. La société estime que ces mesures ont atteint un niveau optimal et qu'elles devraient lui permettre d'avoir raisonnablement accès aux marchés financiers en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Les politiques financières et lignes directrices à long terme de TELUS sont les suivantes :

- Ratio de la dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration entre 1,5 et 2,0 fois.

Le ratio s'est établi légèrement au-dessous de 2,0 fois au 31 mars 2010.

- Ratio de distribution de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles.

L'indication relative au ratio de distribution est établie sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. L'indication actuelle a été approuvée le 4 mai 2010 et témoigne de la confiance dont la direction et le conseil d'administration font preuve en ce qui concerne les perspectives à moyen terme, soit jusqu'en 2011, de la société. L'augmentation du ratio de distribution est appropriée compte tenu des perspectives de la société concernant la croissance du bénéfice et des flux de trésorerie, et de la réduction des dépenses en immobilisations. Le ratio, selon le dividende annualisé de 2,00 \$, se situe entre 61 % et 69 %, l'objectif lié au bénéfice par action de base pour l'exercice complet 2010 étant de 2,90 \$ à 3,30 \$.

## 7.5 Facilités de crédit

Au 31 mars 2010, TELUS avait des liquidités disponibles aux termes des facilités de crédit inutilisées de plus de 1,7 milliard de dollars, ce qui est conforme à l'objectif de la société, lequel vise à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Au 31 mars 2010, la société disposait également de montants aux termes de son programme de titrisation de créances (se reporter à la *rubrique 7.6*).

### Facilités de crédit de TELUS au 31 mars 2010

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans <sup>1</sup>	1 <sup>er</sup> mai 2012	2 000	—	(123)	(495)	1 382
Facilité renouvelable de 364 jours <sup>2</sup>	31 décembre 2010	300	—	—	—	300
Autres facilités bancaires	—	62	(1)	(3)	—	58
<b>Total</b>	—	<b>2 362</b>	<b>(1)</b>	<b>(126)</b>	<b>(495)</b>	<b>1 740</b>

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

2. Dollars canadiens uniquement.

Les facilités de crédit renouvelables de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4:1 (environ 2,0:1 au 31 mars 2010) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2:1 (environ 6,7:1 au 31 mars 2010) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu des conventions de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

## 7.6 Vente de créances

TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. À la suite de la vente d'une participation dans certaines créances avec gestion intégrale, un passif lié à la gestion des créances vendues est constaté à la date de la vente puis est amorti dans l'état des résultats sur la durée de vie prévue des créances.

TCI doit maintenir une cote de crédit de DBRS Ltd. d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 4 mai 2010, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue.

<b>Solde du produit des créances titrisées</b> (en millions de dollars)	<b>31 mars 2010</b>	31 déc. 2009	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2008	30 sept. 2008	30 juin 2008
	<b>400</b>	500	400	400	300	300	250	150

## 7.7 Cotes de crédit

Aucun changement n'a été apporté aux cotes de crédit de première qualité de la société au 4 mai 2010.

## 7.8 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

### *Instruments financiers*

Les instruments financiers de la société ainsi que la nature des risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits dans le rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. Une mise à jour est présentée ci-dessous.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit du fait que la société possède une clientèle vaste et diversifiée, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle maintient des provisions pour les pertes de crédit potentielles, et ces pertes ont été conformes aux prévisions de la direction jusqu'à maintenant. Au 31 mars 2010, la durée de vie moyenne pondérée des créances de fournisseurs était de 31 jours (36 jours au 31 décembre 2009), et la durée de vie moyenne pondérée des comptes clients en souffrance était de 76 jours (72 jours au 31 décembre 2009).

#### Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à la structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*, la société gère son risque de liquidité à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui lui permet de gérer ses liquidités excédentaires et ses besoins en liquidités selon les besoins réels de la société et de ses filiales; de plus, la société maintient des facilités bancaires bilatérales et des facilités de crédit consortial ainsi qu'un programme de papier commercial, vend des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, elle exerce une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, et gère les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

La société a d'importantes échéances de titres de créance au cours des exercices ultérieurs. Au 31 mars 2010, elle peut émettre un montant de 3 milliards de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en octobre 2011. La société dispose de facilités de crédit, notamment une facilité de 2 milliards de dollars échéant en 2012 (se reporter à la *rubrique 7.5, « Facilités de crédit »*). La société estime que ses cotes de crédit de première qualité lui fournissent un accès raisonnable aux marchés financiers.

#### Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu pour les exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien et du dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société avaient présenté une variation des montants raisonnables possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date du bilan.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix découlant de la rémunération à base d'actions est présentée à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires.

### *Engagements et passifs éventuels*

## Garanties

Les PCGR du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux non actualisés des garanties au 31 mars 2010, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, étaient négligeables.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société aurait été de 80 % jusqu'en mai 2006, passerait à 40 % pour les cinq années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. Si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier. Au 31 mars 2010, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

## Réclamations et poursuites

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations en matière de propriété intellectuelle ou des réclamations éventuelles à son égard concernant la contrefaçon et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs des services de télécommunications. Dans certaines instances, les questions en sont au stade préliminaire et la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées actuellement de façon fiable. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites. Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société à l'exception de ce qui est décrit à la note 18 b) des états financiers consolidés intermédiaires et de certaines mises à jour concernant les litiges et les questions d'ordre juridique présentées à la *rubrique 10.5* de ce document.

## 7.9 Information sur les actions en circulation

Le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 31 mars 2010 dans le tableau suivant se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options en cours, ainsi que les options pour lesquelles les actions sont détenues en réserve, ont été converties.

Actions en circulation (en millions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Nombre total d'actions
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			
Actions en circulation au 31 mars 2010	174,8	143,6	318,4 <sup>(1)</sup>
Options en circulation et pouvant être émises <sup>2</sup> au 31 mars 2010	0,1	15,1	15,2
Actions en cours et pouvant être émises au 31 mars 2010	174,9	158,7	333,6

1. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre d'actions s'établissait à 318,6 millions pour le trimestre terminé le 31 mars 2010.
2. En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.

Le nombre d'actions en circulation et pouvant être émises au 30 avril 2010 n'a pas varié de façon importante depuis le 31 mars 2010. Environ 922 000 actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS ont été émises en vertu du programme de réinvestissement des dividendes, relativement au dividende versé le 1<sup>er</sup> avril 2010. Le taux de participation au programme de réinvestissement des dividendes s'est élevé à environ 21 % en ce qui a trait au dividende versé le 1<sup>er</sup> avril, en hausse par rapport à 14 % en ce qui concerne le dividende versé le 4 janvier 2010.

Le conseil d'administration a approuvé la recommandation visant à ajouter 15 millions d'actions sans droit de vote au nombre d'actions détenues en réserve; l'augmentation proposée fera l'objet d'un vote de la part des actionnaires sans droit de vote à l'assemblée générale extraordinaire annuelle devant avoir lieu le 5 mai 2010.

En mars 2010, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de modifier le traitement fiscal de certaines rémunérations à base d'actions. Dans l'éventualité où ces modifications seraient adoptées, la société pourrait devoir revoir ses régimes de rémunération à base d'actions ou ne pas appliquer les déductions sur le règlement en espèces des options sur actions.

## 8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

## 8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques sont décrites à la *rubrique 8.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction ait recours à des estimations, à des hypothèses et à des jugements. Ces estimations, hypothèses et jugements ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

## 8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

*Passage aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »)*

L'analyse fournie dans la présente rubrique comporte des attentes, à la date de clôture, concernant le passage des PCGR du Canada vers les IFRS publiées par l'IASB, ou les IFRS de l'IASB (appelées les « IFRS » dans l'analyse qui suit).

Dates clés :

- Le 1<sup>er</sup> janvier 2010 (date de transition) : TELUS préparera un bilan d'ouverture à cette date, conformément aux IFRS, afin de faciliter le basculement aux IFRS en 2011. TELUS continuera de présenter les résultats de son exercice 2010 et les chiffres correspondants de l'exercice 2009 conformément aux PCGR du Canada.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (date du basculement) : date après laquelle TELUS préparera et présentera ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice 2011 selon les IFRS et présentera également les chiffres correspondants de l'exercice 2010 selon les IFRS.

*Répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition et choix de conventions comptables*

Dans le cadre de la transition aux IFRS, la société est tenue d'appliquer IFRS 1, qui stipule les exigences liées à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS pour la première période suivant la date de basculement. IFRS 1 doit uniquement être appliquée au moment du basculement et prévoit l'application rétrospective de chaque IFRS, comme si ces normes avaient toujours été en vigueur. IFRS 1 prévoit également certaines exceptions à l'égard de l'application rétrospective des IFRS et fournit une série d'exemptions facultatives à l'égard de l'application rétrospective, afin de faciliter la transition à l'ensemble des normes IFRS. Les décisions initiales de la société relativement aux répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition sont présentées à la *rubrique 8.2.1* de son rapport de gestion annuel 2009. De plus, la société a déterminé un petit nombre de domaines pour lesquels des modifications de conventions comptables sont attendues et qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés. Se reporter à la *rubrique 8.2.2* du rapport de gestion annuel 2009 à ce sujet.

Domaine	Choix et incidences
<p>Avantages sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptabilisation des écarts actuariels et des actifs transitoires à la date de transition aux IFRS</li> <li>• Comptabilisation des écarts actuariels</li> </ul>	<p><b>Exemptions facultatives aux termes d'IFRS 1 et répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition :</b> À l'heure actuelle, la société prévoit comptabiliser 100 % des écarts actuariels et des actifs transitoires au titre de ses régimes de retraite à prestations déterminées à titre d'ajustement apporté au solde d'ouverture des bénéfices non répartis.</p> <p><b>Répercussions continues :</b> À l'heure actuelle, la société prévoit comptabiliser 100 % des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat étendu.</p>
<p>Juste valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en tant que coût présumé</p>	<p><b>Exemptions facultatives aux termes d'IFRS 1 et répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition :</b> À l'heure actuelle, la société prévoit comptabiliser ces éléments à la valeur comptable à la date de transition.</p> <p><b>Répercussions continues :</b> À l'heure actuelle, la société prévoit continuer à utiliser le modèle d'évaluation au coût pour chaque catégorie d'actifs.</p>
<p>Dépréciation d'actifs</p>	<p>IAS 36 stipule que les actifs devraient faire l'objet de tests de dépréciation distincts et que dans les cas où il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, elle doit être estimée à même celle de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. À l'heure actuelle, la société prévoit que ses unités génératrices de trésorerie seront les secteurs des services mobiles et des services filaires, ce qui est conforme aux niveaux des tests de dépréciation prévus en vertu des PCGR du Canada.</p> <p>En vertu des IFRS, les tests de dépréciation des actifs à long terme (sauf en ce qui concerne l'écart d'acquisition) nécessitent la reprise des pertes de valeur dans les cas où les situations défavorables ont changé.</p> <p><b>Répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition :</b> À l'heure actuelle, la société évalue l'application d'IAS 36 à la perte de valeur au titre des licences de spectre pour les services sans fil comptabilisée en 2002, ainsi que les pertes de valeur comptabilisées par des sociétés absorbées aux fins du passage des principes comptables réglementaires (« PCR ») aux PCGR pour certains actifs résiduels.</p> <p><b>Répercussions continues :</b> Les répercussions pour la société dépendront des faits pris en compte au moment de chaque test de dépréciation. Les dépréciations périodiques d'actifs et les reprises de pertes de valeur pourraient entraîner un accroissement de la volatilité du bénéfice, selon les faits pris en compte au moment de chaque test de dépréciation.</p>
<p>Décomptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers</p>	<p><b>Répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition :</b> Le produit tiré de la vente de créances en vertu des conventions de titrisation de créances de la société doit être comptabilisé à titre de dette à court terme en vertu des IFRS, alors qu'il est porté en réduction des débiteurs aux termes des PCGR du Canada.</p> <p><b>Répercussions continues :</b> La société s'attend à ce que les charges au titre de la titrisation de créances soient comprises dans les coûts d'emprunt en vertu des IFRS, plutôt que dans les autres charges comme c'est le cas actuellement.</p>
<p>Contrats de location</p>	<p>Les contrats de cession-bail visant certains immeubles de bureau non stratégiques, qui ont été conclus principalement en 2000 et en 2001, ont donné lieu à la comptabilisation de gains reportés en vertu des PCGR du Canada, qui sont amortis sur les diverses durées des contrats de location. En vertu des IFRS, une portion de ces gains doit être comptabilisée au moment de la vente.</p> <p><b>Répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition :</b> Une portion du solde de ces gains reportés en vertu des PCGR du Canada sera comptabilisée, à la date de transition, à titre d'augmentation du solde d'ouverture des bénéfices non répartis.</p> <p><b>Répercussions continues :</b> L'amortissement du solde résiduel de ces gains reportés en vertu des PCGR du Canada continuera d'être comptabilisé, pour un montant réduit.</p>
<p>Impôts sur les bénéfices</p>	<p><b>Répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition et répercussions continues :</b> L'incidence d'IAS 12 concernant les impôts sur les bénéfices pour la société devrait toucher la comptabilisation et l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines, ainsi que les différences en matière de communication de l'information et de présentation.</p>



Les IFRS que la société devra adopter à la date de basculement ont été déterminées; cependant, en vertu de son plan de travail, l'IASB a mis en œuvre des projets qui devraient donner lieu à de nouvelles prises de position qui se traduiront par des modifications des IFRS; par conséquent, les IFRS qui seront en vigueur à la date de la conversion pourraient différer des IFRS en vigueur à l'heure actuelle. L'IASB examine les exigences d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et il compte la remplacer par une nouvelle IFRS en 2010. Cette nouvelle IFRS devrait avoir prise d'effet pour les exercices se terminant en 2011, et il se pourrait qu'elle s'applique aux chiffres correspondants de l'exercice 2010. L'examen vise à améliorer les lignes directrices aux fins de l'identification des passifs, à réduire les différences entre IAS 37 et les PCGR des États-Unis, à faire en sorte que la comptabilisation des passifs aux termes d'IAS 37 soit conforme à celle des autres passifs, et à clarifier les exigences liées à l'identification des passifs. On s'attend à ce que l'IASB révise de manière partielle, dans l'avenir, IAS 12 concernant les impôts sur les bénéfices. La société poursuit son évaluation de l'incidence possible d'IAS 37 et elle surveillera les projets à court terme concernant les impôts sur les bénéfices que l'IASB mettra en œuvre, mais il lui est actuellement impossible de déterminer leur incidence ultime.

*Plan de basculement aux IFRS – mise à jour*

La mise à jour concernant le plan de basculement aux IFRS qui est présentée ci-après est basée sur les hypothèses et les attentes actuelles de la société, lesquelles pourraient varier dans l'avenir, en raison de modifications apportées aux IFRS ou d'autres facteurs.

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
<b>Préparation des états financiers</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Phase de détermination des principaux éléments</li> </ul>	Détermination, évaluation et sélection des conventions comptables que la société doit aligner avec les IFRS.	Choix initiaux effectués. Les exposés-sondages et les faits nouveaux concernant les IFRS font actuellement l'objet d'un examen.
	Cette phase porte sur d'autres éléments au chapitre de l'exploitation, tels que les technologies de l'information, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, et la formation.	Se reporter aux commentaires ci-dessous.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Phase d'intégration</li> </ul>	Intégration aux systèmes et aux processus financiers sous-jacents de la société des solutions qui sont essentielles au passage aux IFRS (Se reporter à la section « <i>Infrastructure</i> » ci-dessous.)	La société a adapté ses systèmes comptables existants aux fins du maintien de deux systèmes d'information en parallèle en vertu des IFRS.
	La société maintient en parallèle deux livres comptables, soit un livre conforme aux PCGR du Canada en vigueur, et un livre conforme aux IFRS en vigueur.	La société maintient en parallèle deux livres comptable en 2010, comme il était prévu.
	Élaboration du format des états financiers et des notes accompagnant ces états.	Ébauche préparée. L'approbation des cadres dirigeants devrait être obtenue en 2010.
	Présentation dans le rapport de gestion des répercussions sur les chiffres correspondants de 2010, lorsque celles-ci seront connues.	Des activités sont prévues pour le quatrième trimestre de 2010.
	Premier trimestre de 2011 : Présentation dans le rapport de gestion de la quantification définitive des répercussions de la conversion sur les chiffres correspondants de 2010.	

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
<b>Communication et formation</b>	Formation continue sur les répercussions prévues des IFRS, sur les choix aux termes d'IFRS 1 et sur les choix de conventions comptables.	<p>En 2010, la société prévoit mobiliser ses ressources internes pour mettre sur pied un séminaire de formation générale pour l'ensemble de son service des finances ainsi qu'un certain nombre de séminaires de formation ciblés pour des membres de l'équipe des finances, qui seront considérablement touchés par le projet de conversion aux IFRS.</p> <p>Des communications et de la formation générales, mettant en évidence un certain nombre de ressources externes portant sur les IFRS disponibles par l'entremise du site Web interne de TELUS, seront fournies à tous les membres de l'équipe des finances.</p>
<b>Infrastructure – technologies de l'information</b>	<p>Établissement des changements qui doivent être apportés aux systèmes et aux processus et actualisation des systèmes comptables aux fins de la préparation d'un bilan d'ouverture en vertu des IFRS et du maintien de deux livres comptables en 2010.</p> <p>Mise en œuvre des fonctions en matière de planification et de prévisions financières en vertu des IFRS.</p>	<p>Les plateformes aux fins du maintien en parallèle de deux livres comptables ont été créées, ont fait l'objet d'essais et ont été mises en œuvre au quatrième trimestre de 2009.</p> <p>La capacité de maintien en parallèle de deux livres comptables des systèmes comptables de la société a été mise en service au premier trimestre de 2010.</p> <p>Les processus font actuellement l'objet de modifications. Une fonction d'établissement de prévisions en vertu des deux jeux de normes sera mise en place au cours de 2010.</p>
<b>Évaluation des politiques de l'entreprise</b>	Évaluation des répercussions sur les ententes contractuelles et sur les clauses restrictives. Des modifications seront apportées, s'il y a lieu.	Les contrats font actuellement l'objet d'un examen. La société ne s'attend pas à ce que le passage aux IFRS ait une incidence sur les calculs du ratio d'endettement et du ratio de couverture, qui ne doivent pas dépasser les ratios stipulés dans la facilité de crédit échéant en 2012.
<b>Environnement de contrôle</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôle interne à l'égard de l'information financière</li> </ul>	<p>Approbation des exemptions facultatives et des choix de conventions comptables initiaux aux termes d'IFRS 1.</p> <p>Examen des progrès accomplis par les cadres dirigeants et par le comité de vérification</p> <p>Test des contrôles liés aux chiffres correspondants de 2010.</p>	<p>Approbation des cadres dirigeants concernant les choix initiaux et les choix de conventions comptables reçue en 2009.</p> <p>Examen des choix initiaux et des choix de conventions comptables de la direction par le comité de vérification, et approbation du conseil d'administration reçue en 2009.</p> <p>Examen par les cadres dirigeants, en avril 2010, des progrès relatifs à la mise en œuvre des normes et de l'incidence des exposés-sondages existants concernant les IFRS.</p> <p>Présentation d'un rapport sur les progrès accomplis à la réunion du comité de vérification tenue le 4 mai 2010, qui porte notamment sur l'incidence prévue de l'adoption des IFRS sur le bilan consolidé à la date de transition et sur l'incidence prévue de cette adoption sur l'état consolidé du résultat étendu de 2010.</p> <p>Les activités ont été amorcées au premier trimestre de 2010.</p>

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôles et procédures de communication de l'information</li> </ul>	<p>Examen et approbation par les cadres dirigeants des répercussions prévues de la conversion sur les résultats de l'exercice 2010.</p>	<p>Les activités visant à quantifier les ajustements apportés au solde d'ouverture en vertu des IFRS en 2010 et les différences pour la première période suivant le basculement en 2010 se sont poursuivies au premier trimestre de 2010.</p> <p>L'approbation des répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition et des informations quantifiées liées aux différences dans le bilan consolidé d'ouverture est prévue pour le troisième trimestre de 2010.</p> <p>L'approbation des informations à fournir pour l'exercice 2010 et la quantification des incidences prévues sur l'état consolidé du résultat étendu de 2010 sont prévues, à l'heure actuelle, pour le quatrième trimestre de 2010.</p>
	<p>Décembre 2010 : Publication prévue des indications finales pour l'exercice 2010, selon les PCGR du Canada.</p> <p>Présentation d'informations à jour sur les répercussions prévues de la conversion sur les résultats de l'exercice 2010.</p> <p>De décembre 2010 au premier trimestre de 2011 : Publication prévue des objectifs de l'exercice 2011 en vertu des IFRS, ainsi que des informations supplémentaires concernant l'exercice 2010, en vertu des IFRS.</p>	<p>TELUS publie depuis plusieurs années, en décembre, ses objectifs pour le prochain exercice et fournit des indications définitives pour l'exercice considéré. Elle tient habituellement une téléconférence avec les investisseurs après la publication du communiqué.</p> <p>En raison de la transition, il se pourrait que la société doive reporter au premier trimestre de 2011 l'annonce de ses objectifs pour cet exercice, ou qu'elle doive réviser ses objectifs à ce moment-là.</p>
	<p>Résultats du premier trimestre de 2011 et chiffres correspondants de 2010 selon les IFRS. Analyse, dans le rapport de gestion, des répercussions définitives du passage aux IFRS.</p>	

#### *Modifications de conventions comptables transitoires adoptées en 2009 et en 2008*

Dans le cadre des activités visant à aligner les PCGR du Canada sur les IFRS, la société avait antérieurement adopté de nouvelles recommandations concernant l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*), les regroupements d'entreprises (chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*), les consolidations (chapitre 1601 du *Manuel de l'ICCA*), les participations sans contrôle (chapitre 1602 du *Manuel de l'ICCA*), les informations à fournir sur les instruments financiers et la présentation des instruments financiers (chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*), ainsi que les stocks (chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*). Se reporter à la *rubrique 8.2.4* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

### **9. Indications pour l'exercice 2010**

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La société confirme les objectifs initiaux qu'elle a annoncés en décembre 2009.

**Indications pour l'exercice**

	Objectifs confirmés pour 2010 et variation prévue par rapport aux résultats réels de 2009
<b>Chiffres consolidés</b>	
Produits d'exploitation	9,8 G\$ à 10,1 G\$ 2 % à 5 %
BAIIA <sup>1</sup>	3,5 G\$ à 3,7 G\$ Néant à 6 %
Bénéfice par action – de base	2,90 \$ à 3,30 \$ (8) % à 5 %
Bénéfice par action – de base <sup>2</sup> (excluant les ajustements favorables liés aux impôts et la perte liée au rachat de titres de créance à long terme)	3 % à 17 %
Dépenses en immobilisations	Environ 1,7 G\$ (19) %
<b>Secteur des services filaires</b>	
Produits d'exploitation (externes)	4,85 G\$ à 5,0 G\$ (1) % à 2 %
BAIIA	1,575 G\$ à 1,675 G\$ 1 % à 8 %
<b>Secteur des services mobiles</b>	
Produits d'exploitation (externes)	4,95 G\$ à 5,1 G\$ 5 % à 8 %
BAIIA	1,925 G\$ à 2,025 G\$ Néant à 5 %

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « *Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement* », pour la définition.
2. Mesure non définie par les PCGR. À des fins de comparaison, les taux de croissance sont basés sur les résultats réels de 2009 ajustés de manière à ne pas tenir compte des ajustements positifs liés à l'impôt de 55 cents par action et de l'incidence de 22 cents par action de la perte liée au rachat anticipé d'une tranche des titres de créance à long terme.

Les principales hypothèses suivantes ont été formulées lorsque les objectifs pour 2010 ont été annoncés, en décembre 2009. Les hypothèses concernant les charges et les cotisations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées ont été mises à jour dans le rapport de gestion annuel 2009.

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2010	État
Concurrence soutenue au chapitre des services filaires et mobiles dans le marché d'affaires et le marché résidentiel.	Attentes inchangées.
Gain d'environ 4 points de pourcentage (environ 3,6 points de pourcentage en 2009) pour l'exercice au titre de la pénétration du marché des services mobiles au Canada.	Attentes inchangées, mais proportion accrue découlant des abonnées des services postpayés.
Volumes accrus au titre de la mise en service des services mobiles pour les abonnés utilisant des téléphones intelligents.	Les téléphones intelligents ont représenté 33 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au premier trimestre de 2010, par rapport à 18 % au premier trimestre de 2009.
Pressions à la baisse moindres sur les PMAA du secteur des services mobiles (baisse de 6,8 % en 2009).	Hypothèse confirmée par la diminution de 4,4 % d'un exercice à l'autre des PMAA du secteur des services mobiles comptabilisés au premier trimestre de 2010.
Pénétration du marché des services mobiles par de nouveaux venus au début de 2010, un concurrent ayant lancé ses services en décembre 2009.	À la suite du lancement initial de ses services à Calgary et à Toronto en décembre 2009, Globalive a commencé à offrir ses services à Edmonton au premier trimestre de 2010 et à Ottawa en avril, et on s'attend à ce qu'elle lance ses services à Vancouver au cours de l'exercice. On s'attend à ce que Public Mobile offre des services à Toronto et à Montréal d'ici le milieu de 2010.
Dans le secteur des services filaires, perte stable de lignes résidentielles d'accès au réseau et maintien des pressions concurrentielles de la part de câblodistributeurs et de fournisseurs de services VoIP sur le marché des services aux PME.	Les pertes de lignes résidentielles d'accès ont augmenté au premier trimestre de 2010, en raison des activités promotionnelles intenses visant les services de transmission de la voix et les services Internet mises en œuvre par le principal câblodistributeur concurrent de la société.
Élargissement continu des réseaux à large bande filaires.	Se reporter à la rubrique 2, « <i>Activités principales et stratégie</i> ».

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2010	État
Augmentation importante des frais d'acquisition et de fidélisation liés aux mises en service de téléphones intelligents et de TELUS TV.	Les frais de fidélisation des abonnés des services mobiles exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau ont augmenté de 11,3 % au premier trimestre de 2010.  Les activités de mise en service de TELUS TV se sont traduites par l'ajout de 29 000 abonnés au premier trimestre, comparativement à 20 000 au trimestre correspondant de 2009. De plus, les frais de programmation ont augmenté, résultat qui tient au fait que le nombre d'abonnés a doublé.
Incidence sur le BAIIA des économies d'environ 135 millions de dollars découlant des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle.	Des économies d'environ 37 millions de dollars ont été réalisées au premier trimestre de 2010.
Charges de restructuration se situant environ à 75 millions de dollars (190 millions de dollars en 2009).	Aucun changement.
Taux d'imposition combiné prévu par la loi se situant environ entre 28,5 % et 29,5 % (30,3 % en 2009). La baisse prévue tient aux modifications des taux d'imposition fédéral et provinciaux qui sont entrées en vigueur.	Aucun changement. Le taux d'imposition combiné prévu par la loi s'est établi à 28,9 % au premier trimestre de 2010.
Paiements d'impôts en espèces se situant environ entre 385 millions de dollars et 425 millions de dollars (montant net de 266 millions de dollars en 2009), en raison de l'échéancier des acomptes provisionnels.	Les paiements d'impôts en espèces, déduction faite des remboursements reçus, se sont élevés à 251 millions de dollars au premier trimestre de 2010 et tiennent compte des impôts finaux exigibles pour 2009 et des acomptes provisionnels pour 2010. Les paiements qui seront versés au cours des trimestres restants devraient uniquement tenir compte des acomptes provisionnels pour l'exercice considéré; par conséquent, le montant estimatif des paiements d'impôts pour l'exercice complet devrait demeurer inchangé.
<p>Taux d'actualisation estimatif de 5,75 %, subséquemment établi à 5,85 % (baisse de 140 points de base par rapport à 2009) au titre des régimes de retraite. Rendement à long terme prévu de 7,25 %, soit un rendement inchangé par rapport à 2009 et conforme aux rendements à long terme et aux attentes de la société pour l'avenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le montant net des charges liées aux régimes de retraite à prestations déterminées avait été estimé à 28 millions de dollars pour 2010 (comparativement à environ 18 millions de dollars en 2009) en fonction du rendement prévu de la caisse de retraite.</li> <li>• Le montant des cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées avait été estimé à environ 143 millions de dollars pour 2010, soit une baisse comparativement à 179 millions de dollars en 2009, qui tient principalement à la reprise des marchés boursiers en 2009 et aux réformes sur les régimes de retraite proposées par le gouvernement fédéral.</li> </ul>	Aucun changement en ce qui concerne les charges au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, qui sont établies au début de l'exercice. La meilleure estimation de la société quant aux cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées pour 2010 demeure inchangée à l'heure actuelle.

## 10. Risques et gestion des risques

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à *la mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

### 10.1 Concurrence

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

*La concurrence intense au chapitre des tarifs et le remplacement de la technologie pourraient être préjudiciables aux parts de marché, aux volumes et aux tarifs, et entraîner par le fait même l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels*

TELUS doit composer avec une forte concurrence dans tous les principaux secteurs d'activité et segments de marché, y compris le marché résidentiel, le marché des petites et moyennes entreprises (« PME »), et le marché des grandes entreprises. Les progrès technologiques estompent les frontières traditionnelles entre les services de radiodiffusion, les services Internet et les télécommunications. Étant donné que les câblodistributeurs continuent d'élargir leurs gammes de services de transmission numérique de la voix et de services de téléphonie vocale évolués, la concurrence s'est également intensifiée sur le marché résidentiel et sur certains marchés des PME, ainsi que sur les marchés des services d'accès locaux, des services interurbains et de l'accès à Internet haute vitesse. De façon générale, les pressions sur les tarifs au sein de l'industrie et les efforts déployés pour attirer des clients ont entraîné une concurrence touchant la plupart des catégories de produits et services et les segments de marché, et cette situation devrait se maintenir.

Dans le marché résidentiel des services filaires, les câblodistributeurs et d'autres concurrents doivent se conformer à un nombre minime de règlements et continuent d'offrir des services locaux résidentiels VoIP, des services interurbains, l'accès Internet haute vitesse et, dans certains cas, des services mobiles groupés assortis de tarifs mensuels réduits, en plus de leurs services de diffusion traditionnels et de leurs services de télévision par satellite. Par ailleurs, les câblodistributeurs continuent d'accroître la vitesse de leurs services Internet haute vitesse. Dans une moindre mesure, d'autres concurrents non-propriétaires d'installations offrent des services VoIP locaux et interurbains sur Internet et revendent des solutions d'accès Internet haute vitesse. La diminution des lignes résidentielles d'accès au réseau de TELUS devrait se poursuivre, en raison de cette concurrence et du remplacement continu de la technologie et des services mobiles. La société s'attend à ce que les concurrents se taillent une part majoritaire dans les marchés présentant des occasions de croissance; par conséquent, la réduction des produits d'exploitation tirés des lignes d'accès, y compris les services interurbains, devrait se poursuivre. Bien que le marché de l'accès Internet haute vitesse soit de plus en plus établi, le nombre d'abonnés devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines années. Avec l'existence d'un marché de l'accès Internet haute vitesse mieux établi et l'offre possible de services Internet haute vitesse par des concurrents, la capacité de TELUS à maintenir sa part de marché dans les territoires où elle est l'entreprise titulaire pourrait être réduite, en raison du montant et du calendrier des dépenses en immobilisations nécessaires au maintien de vitesses d'accès au réseau concurrentielles.

**Atténuation des risques :** Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») au cours des dernières années, dans lesquelles ce dernier approuve la déréglementation des services filaires, ont accru la capacité de TELUS à composer plus rapidement avec l'intensification de la concurrence. En surveillant activement les faits nouveaux concernant la concurrence au chapitre des produits et des marchés géographiques, TELUS peut plus rapidement rivaliser avec les services offerts par ses concurrents et tirer parti de la gamme complète de solutions intégrées de la société et de sa présence à l'échelle nationale. TELUS poursuit l'expansion du service TELUS TV sur IP dans les territoires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec où elle est l'entreprise titulaire, de manière à fournir une expérience de première qualité aux abonnés et d'améliorer ses produits groupés en fonction des besoins des clients et de rivaliser avec les câblodistributeurs concurrents qui offrent des services groupés. De plus, le service TV Satellite offert par TELUS en Alberta et en Colombie-Britannique complète son service TELUS TV sur IP en permettant à la société de mieux servir les foyers qui n'ont actuellement pas accès au service TELUS TV sur IP, et tire parti des solides capacités de TELUS en matière de distribution et de commercialisation. Afin de neutraliser l'intensification de la concurrence et les pertes subies dans les régions où elle est l'entreprise titulaire, TELUS poursuit son expansion et prévoit une croissance continue de ses activités dans les marchés du centre du Canada où elle n'est pas l'entreprise titulaire, en offrant des services d'affaires et des services mobiles. TELUS cherche également à tirer parti de la structure de coût la plus concurrentielle qui soit.

#### *Expérience client*

Il se pourrait que TELUS ne soit pas en mesure de maintenir ou d'accroître ses taux de fidélisation des abonnés si les produits et services qu'elle offre, de même que l'expérience client, ne répondent pas aux attentes des abonnés ou n'excèdent pas celles-ci. Si TELUS n'offre pas une expérience client supérieure à celle de ses concurrents, cela pourrait ternir son image de marque et faire en sorte que ses abonnés des services d'affaires et des services résidentiels décident de changer de fournisseur de services. Les produits d'exploitation et la rentabilité de la société pourraient diminuer si les coûts engagés pour acquérir et fidéliser les clients augmentent.

**Atténuation des risques :** Offrir la meilleure expérience client qui soit et fidéliser la clientèle constituent un engagement mis en pratique à l'échelle de la société. Deux des priorités internes de la société en 2010 sont d'accroître l'engagement des membres de l'équipe et de favoriser la culture axée sur la responsabilité personnelle et le service à la clientèle, ainsi que de s'assurer que TELUS honore sa promesse de marque « le futur est simple ». (Se reporter à la rubrique 3, « Catalyseurs clés de rendement ».)

## 10.2 Technologie

L'information qui suit est tirée de la rubrique 10.2 du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

*La demande de la part des abonnés visant les services de transmission de données pourrait poser un défi pour les réseaux mobiles*

La demande à l'égard de services mobiles de transmission de données s'est accrue à un rythme sans précédent, et on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter en raison de la hausse du taux de pénétration des services à large bande, d'un plus grand besoin en matière de connectivité personnelle et de réseautage, des prix de plus en plus abordables des téléphones intelligents et des appareils permettant uniquement l'accès à Internet (tels que les appareils de transmission de données à fort trafic, notamment l'appareil iPhone d'Apple, les clés Internet mobile et les produits émergents tels que les lecteurs de livres électroniques), des services et applications multimédias à contenu de plus en plus riche, de l'intensification de la concurrence concernant les services mobiles, et possiblement des forfaits permettant la transmission d'une quantité illimitée de données. L'industrie prévoit une augmentation spectaculaire, d'un exercice à l'autre, du trafic de données par les abonnés au cours des cinq prochaines années, car la demande à l'égard des services mobiles de transmission de données devrait continuer de s'aligner sur la consommation de données sur Internet par réseau câblé, avec un décalage de trois à cinq ans seulement. Les niveaux prévus de trafic de données constitueront un défi de plus en plus important en ce qui concerne la capacité des réseaux mobiles existants d'absorber ce trafic. La capacité d'acquérir du spectre additionnel pour satisfaire aux exigences futures dépendra du calendrier et des règles établis par Industrie Canada. (Se reporter à la rubrique 3, « Réglementation » du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.)

**Atténuation des risques :** TELUS a créé un important réseau mobile 3G+ fondé sur les technologies HSPA/HSPA+. À l'heure actuelle, ce réseau 3G+ utilise la technologie mobile à large bande commerciale la plus évoluée qui soit offerte au Canada. Il permet des vitesses de téléchargement établies par le fabricant pouvant atteindre 21 mégabits par seconde, et offre des capacités réseau grandement améliorées. Ce nouveau réseau mobile offre des capacités accrues et un soutien amélioré aux fins de la prestation de services conversationnels et interactifs en temps réel, à l'aide d'antennes faisant appel à la technologie entrée multiple sortie multiple (« MIMO »), une connectivité par paquets continue et des schémas de modulation d'ordre élevé. Grâce à son réseau 3G+, dont la couverture excède plus de 1,1 million de kilomètres carrés et dessert 93 % de la population canadienne (y compris la population couverte aux termes des ententes de partage de réseau), TELUS est positionnée de manière à répondre à la demande en matière de capacité et à relever les défis qui se présenteront dans un avenir prévisible. Le nouveau réseau complète le portefeuille de réseaux mobiles de TELUS, lequel comprend un réseau mobile haute vitesse de troisième génération (EVDO) fondé sur la technologie AMRC ainsi que le réseau et les services d'affaires Mike Push-to-Talk. TELUS continue d'améliorer sa position de chef de file en matière de technologie afin de répondre à la demande à l'égard du trafic de données, tout en offrant à ses abonnés un vaste choix d'appareils et de services mobiles, quelle que soit la technologie sur laquelle reposent ces appareils et services.

Outre les fonctionnalités supérieures et la capacité accrue offertes par le réseau HSPA/HSPA+, l'infrastructure prenant en charge le réseau 3G+ de TELUS facilite la migration aux technologies mobiles LTE de quatrième génération, qui devraient accroître davantage la capacité et la vitesse du réseau. Les investissements effectués par TELUS jusqu'à présent dans les réseaux IP, les liaisons terrestres pour stations cellulaires fondées sur les technologies IP/la fibre, et dans une infrastructure radio dotée de logiciels évolutifs devraient grandement faciliter le lancement rapide des technologies LTE une fois que cet écosystème sera bien établi. Les technologies LTE devraient permettre des vitesses pouvant atteindre 100 Mbps et donner lieu à des améliorations importantes en matière de rendement, y compris une réduction du temps de propagation et d'attente. La société s'attend à ce que ces améliorations se traduisent par une capacité accrue du réseau, par un rendement amélioré et par des services et applications multimédias à contenu plus riche, ainsi que par la prestation d'une expérience client supérieure.

La croissance rapide des volumes de transmission mobile de données nécessite l'utilisation optimale et efficace du spectre de TELUS. Le déploiement des technologies HSPA/HSPA+ de TELUS, le lancement éventuel de la technologie LTE de quatrième génération et l'élaboration d'une trousse de gestion du trafic visent à assurer l'utilisation efficace du spectre de TELUS et à positionner cette dernière de façon à absorber les niveaux croissants de trafic de données. Par ailleurs, TELUS a élaboré une stratégie en matière de spectre afin de renforcer davantage sa capacité d'offrir des services Internet mobile aux Canadiens dans l'avenir.

### 10.3 Réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.3* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

#### *Exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion par TELUS*

Le CRTC a octroyé à TELUS des licences aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion par la voie terrestre pour desservir plusieurs localités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (licences obtenues en août 2003 et renouvelées en 2009 pour une deuxième période complète de sept ans) et de l'est du Québec (licence obtenue en juillet 2005). TELUS détient également une licence aux fins de l'exploitation d'un service national de vidéo sur demande (licence obtenue en septembre 2003 et en voie d'être renouvelée).

Le CRTC a tenu des instances concernant les services de télévision locale. Le 22 mars 2010, il a publié un nouveau cadre en vertu duquel les télédiffuseurs privés de langue anglaise pourront entamer des négociations avec les entreprises de distribution de radiodiffusion afin d'établir une juste valeur pour la distribution des émissions de chaque station de télévision. Comme il existe des incertitudes en ce qui concerne le pouvoir du CRTC d'imposer un régime de négociation, le CRTC a renvoyé la question concernant sa politique de réglementation devant la Cour d'appel fédérale afin qu'elle clarifie les pouvoirs à cet égard que lui confère la *Loi sur la radiodiffusion*. Ce cadre pourrait entraîner des obligations pour les entreprises de distribution de radiodiffusion, sous réserve des conclusions tirées par la Cour d'appel fédérale.

#### *Restrictions à la propriété étrangère*

TELUS et ses filiales sont assujetties aux restrictions sur la propriété étrangère imposées par la *Loi sur les télécommunications*, la *Loi sur la radiocommunication* et la *Loi sur la radiodiffusion*, et les règlements connexes. Bien que TELUS croie que TELUS Corporation et ses filiales ont agi en conformité avec les lois applicables, rien ne garantit qu'une décision future du CRTC, d'Industrie Canada ou d'Héritage Canada ou que des événements échappant à la volonté de TELUS ne feront pas en sorte que celle-ci cesse d'être conforme à ces lois. Si cela devait se produire, la capacité des filiales de TELUS d'exercer leurs activités en qualité d'entreprises canadiennes aux termes de la *Loi sur les télécommunications*, ou de maintenir, de renouveler ou d'obtenir des licences en vertu de la *Loi sur la radiocommunication* ou de la *Loi sur la radiodiffusion*, pourrait être compromise, et les activités de TELUS pourraient subir des conséquences défavorables.

En juin 2008, le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence a présenté son rapport final au ministre de l'Industrie. Le Groupe a formulé un certain nombre de recommandations visant à libéraliser les règles en matière de propriété étrangère régissant les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion. TELUS estime qu'il existe une faible probabilité que les restrictions à la propriété étrangère soient entièrement supprimées dans un contexte de gouvernement minoritaire. Toutefois, on décèle dans le discours du trône du gouvernement fédéral du 3 mars 2010 et le budget fédéral du 4 mars 2010 une intention d'ouvrir encore plus le secteur des services de télécommunications à l'investissement étranger. À l'heure actuelle, cet assouplissement envisagé du régime sur la propriété et le contrôle semble se limiter aux fournisseurs de services par satellite et exigerait l'adoption d'une loi. Il n'est pas clair quels autres changements éventuels pourraient être apportés au régime sur la propriété et le contrôle. Il y a un risque que le gouvernement envisage une libéralisation progressive, ce qui assouplirait la participation des entreprises de télécommunications détenant une part de marché de moins de 10 % à l'échelle nationale aux prochaines enchères relatives au spectre prévues en 2011 et en 2012 ou qui donnerait un plus grand accès aux capitaux étrangers à ces enchères.



Il existe également d'importantes incertitudes en ce qui concerne l'interprétation des règles en vigueur, en raison d'une décision récente du Cabinet. Le 10 décembre 2009, le gouverneur en conseil (au nom du Cabinet fédéral) a publié le décret C.P. 2009-2008 qui infirme la décision rendue par le CRTC (Décision de télécom CRTC 2009-678) le 29 octobre 2009, laquelle stipule que le nouveau fournisseur de services mobiles Globalive n'était pas en conformité avec les lois canadiennes sur la propriété étrangère, en raison des importants capitaux investis par Orascom Telecom, une société ayant son siège social en Égypte. Nonobstant la déclaration du gouverneur en conseil à l'effet que la décision s'applique à Globalive en particulier, il semble bien qu'un nouveau précédent pourrait avoir été établi en ce qui concerne le relâchement des restrictions à la propriété étrangère dans les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion ainsi que dans d'autres secteurs auxquels le critère du « contrôle de fait » a été appliqué dans le passé. La décision du gouverneur en conseil pourrait faire en sorte qu'il y ait un deux poids deux mesures dans l'application des restrictions à la propriété étrangère et des restrictions sur le contrôle, et rendrait ainsi ces restrictions dénuées de sens. Le gouvernement pourrait aussi envisager de modifier la *Loi sur l'investissement Canada* et la *Loi sur les télécommunications* pour leur donner plus de flexibilité lorsqu'il s'agit d'autoriser des ententes de propriété réputées être dans l'intérêt public. Le relâchement ou la suppression des restrictions à la propriété étrangère accroît le risque que des entreprises de télécommunications détenues ou financées par des sociétés étrangères soient davantage en mesure d'exercer des activités au Canada, particulièrement dans le secteur des services mobiles. Le 8 janvier 2010, Public Mobile Inc. a déposé une demande de révision judiciaire auprès de la cour fédérale afin que soit infirmée la décision du gouverneur en conseil rendue le 10 décembre 2009, dans laquelle ce dernier déclare que Globalive est admissible pour exercer des activités en qualité d'entreprise canadienne de télécommunications. Le gouvernement fédéral et Globalive contestent la demande de révision judiciaire déposée par Public Mobile Inc.

Rien ne garantit que la levée de toute incertitude concernant l'interprétation des lois et règlements en vigueur à l'égard des restrictions à la propriété étrangère auxquels TELUS est assujettie ou que leur éventuelle modification aura un effet favorable pour TELUS.

**Atténuation des risques en matière de réglementation :** TELUS préconise un contexte de réglementation qui se fonde, dans la mesure du possible, sur la concurrence au sein du marché, plutôt que sur l'intervention des organismes de réglementation. TELUS estime que cette position est au mieux des intérêts des clients. TELUS ne s'oppose pas à l'élimination des restrictions à la propriété étrangère, tant que cette libéralisation est mise en œuvre de façon équitable et symétrique pour toutes les entreprises de télécommunications, y compris les entreprises de distribution de radiodiffusion.

#### 10.4 Ressources humaines

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.4, « Ressources humaines »*, du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

##### *Négociations collectives nationales en 2010*

La convention collective intervenue entre TELUS et la Telecommunications Workers Union (« TWU ») arrivera à échéance le 19 novembre 2010. Cette convention couvre environ 12 000 membres du personnel des secteurs des services filaires et mobiles de TELUS au Canada. TELUS et TWU ont convenu qu'elles entameraient en juillet 2010 les négociations aux fins du renouvellement de cette convention collective. De plus, les négociations collectives entre TELUS Québec et le Syndicat québécois des employés de TELUS (« SQET ») aux fins du renouvellement de la convention collective se poursuivent. La convention conclue avec le SQET, qui couvre environ 1 000 employés des corps de métier, employés de bureau et téléphonistes membres de l'équipe, est arrivée à échéance le 31 décembre 2009.

Comme c'est le cas pour toute négociation collective, rien ne peut garantir que les charges de rémunération négociées ou les changements liés à l'efficacité opérationnelle seront conformes aux prévisions, ni que les négociations se traduiront par une productivité moindre ou des perturbations du travail au cours de la période.

**Atténuation des risques :** La société a recours à un modèle de gouvernance afin de s'assurer que les répercussions d'ordre financier et opérationnel découlant des conditions de règlement font l'objet d'une analyse et qu'elles s'alignent sur l'orientation stratégique de TELUS. Comme il est d'usage en période de négociations collectives, la société s'assurera, par mesure de prudence, que toute nécessité éventuelle de poursuivre les activités d'exploitation par suite d'une interruption de travail soit prise en compte dans le cadre d'un plan d'urgence.

## 10.5 Litiges et questions d'ordre juridique

L'information qui suit constitue une mise à jour de la rubrique 10.9, « Litiges et questions d'ordre juridique » du rapport de gestion de 2009 de TELUS.

### *Recours collectif autorisé*

En 2004, un recours collectif a été intenté en vertu de la Class Actions Act (Saskatchewan) contre un certain nombre de fournisseurs de services mobiles, anciens ou existants, y compris la société. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, de la pratique commerciale de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. Des recours similaires ont également été présentés dans d'autres provinces. La Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif national le 17 septembre 2007. Le 20 février 2008, cette Cour a retiré du recours collectif tous les clients de la société qui sont liés par une clause d'arbitrage et appliqué deux décisions récentes de la Cour suprême du Canada. En mars 2010, la société a obtenu l'autorisation d'interjeter appel de la décision de 2007 autorisant le recours collectif. L'autorisation constitue une étape de la procédure. Si l'appel de la société est rejeté, le demandeur devra quand même prouver le bien-fondé de la poursuite.

Un nouveau recours collectif faisant essentiellement les mêmes allégations a été intenté en Saskatchewan en 2009. La société est d'avis que ce recours vise à tenter de tirer parti du champ d'application plus vaste des lois sur les recours collectifs depuis 2004. Le tribunal a suspendu en décembre 2009 cette poursuite pour abus de procédure à la demande des plaignants, sous réserve de possibles changements futurs dans les circonstances. En mars 2010, les plaignants ont présenté une demande afin d'interjeter appel de cette décision de suspension.

**Atténuation des risques :** La société croit qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard de ces poursuites. Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement important de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société.

## 11. Définitions et rapprochements

### 11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)

TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des secteurs d'exploitation ainsi que la performance de la société. Le BAIIA est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt (se reporter à la rubrique 11.4, « BAIIA excluant les coûts de restructuration »).

Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. La définition établie par la direction est basée sur un calcul descendant.

BAIIA (tel qu'il est défini par la direction) (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2010	2009
Produits d'exploitation	2 375	2 375
Déduire :		
Charges d'exploitation	1 429	1 441
Coûts de restructuration	6	28
	940	906

La société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'exploitation d'une entreprise de façon continue, compte non tenu des décisions en matière de financement et sans égard à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, lequel est de nature hors trésorerie et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les PCGR du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

L'ICCA a défini le BAIIA normalisé de manière à favoriser la comparabilité des mesures hors PCGR utilisées par diverses entités. Le BAIIA normalisé, qui s'apparente au BAIIA tel qu'il est défini par la direction, donne une indication de la capacité de l'entité de continuer de générer un bénéfice d'exploitation avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction et des coûts liés à la consommation des immobilisations corporelles et incorporelles, qui varient en fonction de leur âge, de leur actualité technologique et de l'estimation de leur durée de vie utile par la direction. Le BAIIA normalisé correspond donc aux produits moins les coûts d'exploitation, avant les intérêts débiteurs, l'amortissement et les charges au titre de la dépréciation des immobilisations, et les impôts sur les bénéfices. Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA, tel qu'il est défini par la direction, avec le bénéfice net et le BAIIA normalisé.

Rapprochement du BAIIA (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2010	2009
<b>Bénéfice net</b>	<b>268</b>	322
Coûts de financement	112	95
Impôts sur les bénéfices	99	57
Amortissement des immobilisations corporelles	345	334
Amortissement des actifs incorporels	108	93
<b>BAIIA normalisé (selon les lignes directrices de l'ICCA)</b>	<b>932</b>	901
Autres charges (produits)	8	5
<b>BAIIA (tel qu'il est défini par la direction)</b>	<b>940</b>	906

La direction calcule également le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, comme une simple approximation des flux de trésorerie consolidés dans ses deux secteurs isolables. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications au fil du temps, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2010	2009
<b>BAIIA</b>	<b>940</b>	906
Dépenses en immobilisations	(311)	(474)
<b>BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations</b>	<b>629</b>	432

## 11.2 Flux de trésorerie disponibles

TELUS présente les flux de trésorerie disponibles parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de la société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les PCGR du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés, et qu'il diffère des flux de trésorerie disponibles normalisés tels qu'ils sont définis par l'ICCA. Les flux de trésorerie disponibles tels qu'ils sont définis par la direction fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant les acquisitions, le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

Calcul des flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2010	2009
<b>BAIIA (tel qu'il est défini par la direction)</b>	<b>940</b>	906
Rémunération à base d'actions	1	9
Montant net de la charge au titre des régimes à prestations déterminées des salariés	7	4
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(45)	(53)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces	(49)	(1)
Dons de bienfaisance et charge liée à la titrisation de créances compris dans les autres charges	(10)	(3)
Intérêts en espèces payés	(36)	(49)
Intérêts en espèces reçus	—	—
Impôts remboursés (payés), montant net	(251)	(214)
Dépenses en immobilisations	(311)	(474)
<b>Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)</b>	<b>246</b>	125

L'ICCA a défini les flux de trésorerie disponibles normalisés de manière à favoriser la comparabilité des mesures hors PCGR utilisées par diverses entités. Les flux de trésorerie disponibles normalisés constituent une indication de la capacité de l'entité de continuer à générer des flux de trésorerie discrétionnaires grâce aux activités d'exploitation, et comprennent les flux de trésorerie d'exploitation après déduction des dépenses en immobilisations totales et des dividendes qui s'apparentent davantage à des charges d'intérêts. Cette mesure ne correspond pas nécessairement aux flux de trésorerie disponibles au cours de la période pour utilisation discrétionnaire par la direction, qui peuvent être affectés par d'autres sources de trésorerie et d'autres utilisations non discrétionnaires. Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles, tels qu'ils sont définis par la direction, avec les flux de trésorerie disponibles normalisés et les rentrées liées aux activités d'exploitation :

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2010	2009
<b>Rentrées liées aux activités d'exploitation</b>	<b>414</b>	614
Déduire : Dépenses en immobilisations	(311)	(474)
Produit de la cession d'immobilisations	—	—
<b>Flux de trésorerie disponibles normalisés (selon les lignes directrices de l'ICCA)</b>	<b>103</b>	140
Amortissement des gains reportés sur la cession-bail de bâtiments, amortissement des éléments reportés et autres, montant net	1	(20)
Réduction (augmentation) des créances titrisées	100	—
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, sauf la variation des impôts payés (recouvrés), des intérêts payés (reçus) et des créances titrisées	42	5
Produit de la cession d'immobilisations	—	—
<b>Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)</b>	<b>246</b>	125
s.o. sans objet		

### 11.3 Définition des indicateurs de l'exploitation – services mobiles

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services mobiles.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les PMAA tirés des services de transmission de données sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

BAlIA excluant les frais d'acquisition Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs, y compris les frais de financement des appareils liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

Téléphone intelligent Appareil de communication mobile évolué ou assistant numérique personnel (ANP) qui offre des fonctions de messagerie textuelle, de courriel, de téléchargement en aval de données multimédias et de réseau social (p. ex. Facebook Mobile) en plus de la transmission de la voix. TELUS présente les résultats concernant les téléphones intelligents à titre de pourcentage des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et de pourcentage du nombre d'abonnés des services postpayés.

#### **11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

Ratio de distribution et ratio de distribution des bénéfices net ajustés Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote, tels qu'ils sont comptabilisés aux états financiers, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice de base par action pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices). L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles. Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés aux impôts, de la perte au rachat de titres de créance à long terme, et de l'incidence continue de l'option de règlement en espèces net liée aux options instaurée en 2007, est considéré comme davantage représentatif du calcul des bénéfices prévisibles.

BAlIA excluant les coûts de restructuration Le BAlIA excluant les coûts de restructuration sert à calculer le ratio dette nette/BAlIA et la couverture des intérêts par le BAlIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration se sont établis à 168 millions de dollars et à 80 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées les 31 mars 2010 et 2009.

Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration BAlIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Couverture des intérêts sur la dette à long terme (couverture par le bénéfice) Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme comprennent la perte comptabilisée au titre du rachat de titres de créance à long terme. Le calcul se fonde sur le total de la dette à long terme, y compris la tranche de la dette à long terme exigible dans un délai de un an.

**Dette nette** La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. (Se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA présentée ci-dessous.)

(en millions de dollars)	Aux 31 mars	
	2010	2009
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	6 154	6 512
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	29	27
Passif dérivé	747	651
Cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains (compte non tenu des incidences fiscales)	(49)	(124)
Encaisse et placements temporaires	(46)	(65)
Produits des créances titrisées	400	300
<b>Dette nette</b>	<b>7 235</b>	<b>7 301</b>

Le passif dérivé figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts et il porte sur la débenture de 1 348 millions de dollars US au 31 mars 2010 (1 925 millions de dollars US au 31 mars 2009) échéant le 1<sup>er</sup> juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile, car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

**Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration** Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. L'indication à long terme de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5 à 2,0 fois. Normalement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

**Ratio dette nette/total des capitaux investis** Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société.

**Montant net des intérêts débiteurs** Coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat et au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. La perte comptabilisée relativement au rachat de titres de créance à long terme est prise en compte dans le montant net des intérêts débiteurs. Pour les périodes de 12 mois terminées les 31 mars 2010 et 2009, le montant net des intérêts débiteurs correspond aux coûts de financement déclarés pour ces périodes.

**Total des capitaux investis – valeur comptable** Total de la dette nette et des capitaux propres, compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat étendu :

(en millions de dollars)	Aux 31 mars	
	2010	2009
Dette nette	7 235	7 301
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	7 709	7 290
Ajouter : Cumul des autres éléments du résultat étendu	56	100
Part des actionnaires sans contrôle	21	24
<b>Total des capitaux investis – valeur comptable</b>	<b>15 021</b>	<b>14 715</b>

# TELUS Corporation

## États consolidés intermédiaires des résultats et des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

Périodes terminées les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre	
	2010	2009
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 375 \$</b>	<b>2 375 \$</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Exploitation	1 429	1 441
Coûts de restructuration	6	28
Amortissement des immobilisations corporelles	345	334
Amortissement des actifs incorporels	108	93
	<b>1 888</b>	<b>1 896</b>
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>487</b>	<b>479</b>
Autres charges, montant net	8	5
Coûts de financement	112	95
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>367</b>	<b>379</b>
Impôts sur les bénéfices	99	57
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>268</b>	<b>322</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU</b>		
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	17	29
Écart de conversion découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(1)	1
	<b>16</b>	<b>30</b>
<b>RÉSULTAT ÉTENDU</b>	<b>284 \$</b>	<b>352 \$</b>
<b>BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	267 \$	321 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1
	<b>268 \$</b>	<b>322 \$</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT ÉTENDU ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	283 \$	351 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1
	<b>284 \$</b>	<b>352 \$</b>
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>		
– De base	0,84 \$	1,01 \$
– Dilué	0,84 \$	1,01 \$
<b>DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>	<b>0,475 \$</b>	<b>0,475 \$</b>
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION</b>		
– De base	318	318
– Dilué	319	318

# TELUS Corporation

## Bilans consolidés intermédiaires

(non vérifié)

(en millions)	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse et placements temporaires, montant net	46 \$	41 \$
Débiteurs	737	694
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	31	16
Stocks	206	270
Frais payés d'avance	173	105
Actifs dérivés	2	1
	<b>1 195</b>	<b>1 127</b>
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations corporelles et autres, montant net	7 637	7 729
Actifs incorporels, montant net	5 096	5 148
Écart d'acquisition, montant net	3 572	3 572
Autres actifs à long terme	1 642	1 602
Placements	40	41
	<b>17 987</b>	<b>18 092</b>
	<b>19 182 \$</b>	<b>19 219 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 388 \$	1 385 \$
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	6	182
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	86	135
Dividendes à payer	152	150
Facturation par anticipation et dépôts de clients	687	674
Tranche à court terme de la dette à long terme	82	82
Tranche à court terme des passifs dérivés	48	62
Tranche à court terme des impôts futurs	288	294
	<b>2 737</b>	<b>2 964</b>
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme	6 072	6 090
Autres passifs à long terme	1 281	1 271
Impôts futurs	1 362	1 319
	<b>8 715</b>	<b>8 680</b>
<b>Total du passif</b>	<b>11 452</b>	<b>11 644</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	7 709	7 554
Part des actionnaires sans contrôle	21	21
	<b>7 730</b>	<b>7 575</b>
	<b>19 182 \$</b>	<b>19 219 \$</b>



# TELUS Corporation

## États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(non vérifié)

Périodes terminées les 31 mars (en millions)	Trimestre	
	2010	2009
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	268 \$	322 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :		
Amortissement	453	427
Impôts futurs	31	(11)
Rémunération à base d'actions	1	9
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	7	4
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(45)	(53)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces	(49)	(1)
Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail de bâtiments, amortissement des éléments reportés et autres, montant net	(1)	20
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(251)	(103)
Rentrées liées aux activités d'exploitation	414	614
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses en immobilisations	(311)	(474)
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	3	—
Autres	1	(4)
Sorties liées aux activités d'investissement	(307)	(478)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	—	1
Dividendes aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	(129)	(151)
Émission de titres de créance à long terme	875	3 574
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(847)	(3 499)
Dividendes versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle	(1)	—
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(102)	(75)
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>		
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	5	61
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	41	4
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	46 \$	65 \$
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
Intérêts (versés)	(36) \$	(49) \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) (payés) reçus, montant net	(251) \$	(214) \$

# TELUS Corporation

## Information sectorielle

(non vérifié)

Trimestres terminés les 31 mars (en millions)	Services filaires		Services mobiles		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>Produits d'exploitation</b>								
Produits externes	1 198 \$	1 245 \$	1 177 \$	1 130 \$	— \$	— \$	2 375 \$	2 375 \$
Produits intersectoriels	36	33	7	7	(43)	(40)	—	—
	1 234	1 278	1 184	1 137	(43)	(40)	2 375	2 375
<b>Charges d'exploitation</b>								
Charges d'exploitation	787	834	685	647	(43)	(40)	1 429	1 441
Coûts de restructuration	4	26	2	2	—	—	6	28
	791	860	687	649	(43)	(40)	1 435	1 469
BAIIA <sup>1</sup>	443 \$	418 \$	497 \$	488 \$	— \$	— \$	940 \$	906 \$
Dépenses en immobilisations totales	252 \$	278 \$	59 \$	196 \$	— \$	— \$	311 \$	474 \$
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations totales	191 \$	140 \$	438 \$	292 \$	— \$	— \$	629 \$	432 \$
							940 \$	906 \$
							345	334
							108	93
							<b>487</b>	479
							8	5
							112	95
							<b>367</b>	379
							99	57
							<b>268 \$</b>	322 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. La société a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.

**TELUS Corporation  
AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de cinquante cents (0,50 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société et un dividende de cinquante cents (0,50 \$) canadiens par action sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, payables le 2 juillet 2010 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 10 juin 2010.

Le montant du présent dividende trimestriel représente une augmentation de 0,025 \$, ou de 5,3 %, sur les dividendes trimestriels de 0,475 \$ versés le 4 janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2010 et sur les quatre dividendes versés en 2009.

Par ordre du conseil

Audrey Ho  
Première vice-présidente  
Avocate-conseil et secrétaire générale

Vancouver (Colombie-Britannique)  
Le 4 mai 2010

Renseignements : Relations avec les investisseurs, 604-643-4113, [ir@telus.com](mailto:ir@telus.com)